

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ibn khaldoun_ Tiaret_



Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de Master

Spécialité : Littérature Générale et Comparée

THÈME :

**La voix féminine dans *Nulle autre voix*
de Maïssa Bey.**

Présenté par :

Mekki Meriem.

Sous la direction de :

Dr. Aounallah Soumia.

Membres du jury :

Président : Mme. Ait Amer Meziane Ouardia

Pr (Univ. Ibn khaldoun)

Directeur : Mme. Aounallah Soumia

MCA (Univ. Ibn khaldoun)

Examineur : Mme. Djouadi Zina

MAA (Univ. Ibn khaldoun)

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu Dieu tout puissant et miséricordieux qui m' a donné la force et qui m'a accordé la volonté pour mener à terme ce projet.

Je tiens à exprimer ma gratitude et à ma directrice de recherche Mme Soumia Aounallah pour sa patience, ses conseils et ses orientations.

J'ai toujours été inspirée de sa rigueur , sa sagesse et l'extrême sérieux qui la caractérisent .

Je voudrais remercier également les membres de jury d'avoir accepté l'évaluation de mon travail .

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Ma chère mère

Mon cher père

Mes chers frères

Abd el Moughith et Mohamed

Table de matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Remerciements | |
| Dédicace | |
| Table des matières | |
| Introduction générale | 5 |
| Chapitre 1 : Femmes et prise de parole au Maghreb. | 9 |
| 1.1 Femmes et voix au Maghreb | 10 |
| 1.1.1 La situation de la femme dans la société maghrébine | 10 |
| 1.1.2 La voix de la femme dans la religion | 13 |
| 1.2 Femmes et prise de parole littéraire au Maghreb | 14 |
| 1.2.1 La brise du silence et la prise de parole | 15 |
| 1.2.2 Actions en faveur de la prise de parole féminine au Maghreb | 16 |
| 1.3 Maïssa Bey une voix littéraire au service de la voix féminine | 20 |
| 1.3.1 Maïssa Bey une voix littéraire | 20 |
| 1.3.2 L'écriture beyenne | 22 |
| 1.3.3 <i>Nulle autre voix</i> | 24 |
| Chapitre 2 : La voix féminine dans <i>Nulle autre voix</i> | 30 |
| 2.1. La femme sans voix | 31 |
| 2.2 L'intériorisation de la prise de parole | 36 |
| 2.2.1 La forme monologique | 37 |
| 2.2.2 La forme épistolaire comme dérobade de la prise de parole | 43 |
| 2.3 La question de L'enfermement | 52 |
| 2.3.1 L'enfermement dans l'espace | 53 |
| 2.3.2 L'enfermement dans le temps | 57 |
| 2.3.3 l'enfermement dans la structure narrative | 58 |
| 2.4 Voix et analyse énonciative | 61 |
| 2.4.1 Énoncé /Énonciation | 61 |
| 2.4.2 Les indices de l'énonciation | 63 |
| Conclusion générale | 69 |
| Bibliographie | 72 |

Introduction générale

La littérature maghrébine d'expression française est née principalement vers les années 1945-1950 pendant la colonisation française dans les trois pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Elle est riche en qualité et en quantité. , Ce qui lui a permis d'occuper un rang respectable du côté des autres littératures du monde.

La littérature algérienne fait partie de la littérature maghrébine. C'est une littérature est née du ventre de la souffrance et de la misère pendant l'époque coloniale. Elle est produite principalement par des hommes mais des femmes ont su également imposer leurs noms sur la scène littéraire grâce à leur talent. Elles ont produit ce que certains théoriciens nomment « écriture féminine ».

Cette écriture a évolué progressivement depuis la publication du premier roman d'Assia Djébar *La soif* 1955. Au départ, les œuvres de femmes se comptaient sur le bout des doigts, mais le nombre de leurs publications n'a cessé , depuis de s'accroître.

Cette écriture constitue un volet très important dans notre littérature. Parmi les précurseurs qui ont ouvert la voie à cette manifestation discursive des femmes, figurent les noms de : Assia Djébar , Djamila Dèbèche et Taos Amrouche . Ces pionnières ont prouvé que les femmes sont capables ,elles aussi, de produire des textes avec une haute qualité esthétique. D'autres femmes se sont empressées de suivre leur modèle pour apporter leur pierre à l'édifice comme Yamina Méchakra, Aïcha Lemsine, Hawa Djebali, Nina Bouraoui, Leïla Sebbar, Malika Mokaddem et Maïssa Bey pour n'en citer que quelques noms. Leurs textes permettent enfin à la femme de devenir un sujet central sur lequel on écrit et à travers lequel on mène un combat pour l'émancipation.

Ces écrivaines ont créé un champ d'écriture où elles témoignent du vécu des femmes qui passent leur vie à l'abri des regards, dans le silence et l'anonymat. Ce qu'elles subissent comme non-reconnaissance sociale, exploitation et violence restent un secret caché derrière les murs de leurs maisons. Elles sont prisonnière des traditions ancestrales et de la mentalité patriarcale de leur société. En investissant le champ de la production artistique, les romancières réalisent un acte d'engagement envers la condition féminine au Maghreb. Elles mettent leur voix au service de la voix féminine. Maïssa Bey est parmi ces romancières engagées.

Derrière ce pseudonyme se cache Samia Benameur. Ecrivaine algérienne née en 1950 à Ksar _el Boukhari . Elle est née dans un petit village à Alger. Auteure d'une œuvre plusieurs fois distinguée .Son premier roman intitulé *Entendez-vous dans les montagnes* est paru chez

Editions Barzakh en 2002. Elle n'a commencé à écrire qu'à l'âge de 47 ans - après s'être acquittée de son devoir d'élever ses quatre enfants - et n'a arrêté depuis de produire.

Maïssa Bey suit des études universitaires de lettres à Alger puis elle enseigne le français à Sidi-Bel-Abbès. Elle est présidente d'une association des femmes nommée « *Parole et écriture* » qui a pour objet d'animer des ateliers d'écriture et de lecture. Elle est l'auteure de plusieurs œuvres et nouvelles. Son style d'écriture se caractérise par une écriture mobile. Elle exprime le combat de la femme contre le désespoir. Elle dénonce la violence de la société algérienne contre la femme et exprime la douleur de la femme sous l'injustice est la tutelle de l'homme.

Beaucoup de chercheurs ont considéré Maïssa Bey comme auteur féministe car son écriture se présente comme un réquisitoire contre tout ce qui contribue à aliéner la femme.

Nulle autre voix est le dernier roman de Maïssa Bey, publié en 2018 aux Editions Barzakh à Alger. Il se nourrit de l'expérience personnelle d'une coupable qui était victime durant toute sa vie : dès son enfance jusqu'à sa détention après avoir commis un crime et même après sa libération. C'est une femme qui a tué son mari et fait quinze ans de réclusion criminelle.

Il s'agit d'un roman de 202 pages plein de confidences et de souvenirs livrés sur un mode hybride alliant journal intime et genre épistolaire. Le roman se présente comme une réflexion sur le besoin de se dire et le désir de faire entendre sa voix. La voix est le sujet central dans ce roman mais pas n'importe quelle voix. Il s'agit de la voix féminine qui se bat contre le silence.

Cri et silence sont les deux termes qui résument notre texte. D'un côté, on a cette volonté de prendre la parole chez la protagoniste principale pour hurler sa douleur et de l'autre un entourage narratif non-propice. Le cri de la douleur féminine est intense dans ce roman et il est facilement perceptible mais au niveau textuel, quelque chose semble entraver la prise de parole. Un bras de fer est engagé entre le vouloir dire et le devoir de se taire.

Cette particularité qui consiste à allier subtilement cri et silence dans ce roman est la raison qui nous a poussé à choisir le thème de *La voix féminine*.

Ce constat nous mènent à s'interroger sur la configuration esthétique de la prise de la parole au féminin dans notre texte et à formuler la question suivante :

La prise de la parole au féminin dans *Nulle autre voix* se présente-t-elle comme un acte libre et libéré ou comme un projet voué à l'échec ?

Pour répondre à cette problématique nous avançons les hypothèses suivantes :

- ✓ Fervente défenseuse de la femme, la romancière ferait de son écriture un espace ouvert où la voix féminine fuse sans aucune entrave et en toute liberté. L'univers fictionnel serait construit alors de manière à favoriser cette expression.
- ✓ Comme fille connaisseuse du statut de la parole féminine au sein de notre société, Maïssa Bey démontrerait à travers des procédés esthétiques et narratifs comment la voix féminine se heurte au silence ambiant et comment elle ne bute que sur son propre écho. Ce traitement serait un clin d'œil poétique très perspicace à la confiscation de la parole féminine.

Pour réaliser ce travail axé sur la voix, la parole et la manifestation du sujet par et dans le discours, nous nous appuyons sur l'approche énonciative. Cela nous permettra d'étudier et d'évaluer l'énonciation dans *Nulle autre voix*.

Nous structurons notre travail en deux chapitres :

Le premier est consacré à l'aspect théorique de la prise de la parole féminine dans le contexte maghrébin.

Le second chapitre est consacré à l'analyse du corpus où nous aborderons la voix féminine dans *Nulle autre voix*.

Chapitre 1 : Femmes et prise de parole au Maghreb.

Rappelons que notre thème d'étude se concentre sur la voix féminine. Nous procédons dans ce chapitre à l'analyse de la prise de parole du féminin au Maghreb et bien particulièrement en Algérie.

Femmes et voix au Maghreb

1.1 La situation de la femme dans la société maghrébine

La femme au Maghreb n'a commencé à bénéficier de ses droits que tardivement au Maghreb. L'histoire nous apprend qu'aux yeux de la société, elle était toujours considérée comme élément important vue le rôle qu'elle joue dans la fondation de famille, l'éducation des enfants, l'entretien de la maison et la satisfaction des besoins du mari. Mais en dépit de son importance et de son utilité, elle n'avait pas de reconnaissance sociale. Beaucoup d'interdits régissent son existence : pas de droit de scolarisation, pas de travail et même son espace de vie est délimité et restreint à la maison. Le dehors est un territoire qui lui est défendu. La femme n'avait aucune liberté et on choisissait pour elle la vie qu'elle doit mener et même le mari qu'elle doit épouser et qu'elle doit servir toute sa vie. On lui apprend dès son jeune âge qu'une bonne fille est celle qui baisse les yeux et ne proteste pas et accepte tout en silence même les coups et la maltraitance du conjoint car dès sa demande en mariage on lui signifie qu'elle n'est plus la bienvenue chez elle et que l'idée du divorce est impensable et qu'elle ne doit pas lui arriver à l'esprit. Un exemple éloquent est donné dans le texte de notre corpus

« Ma mère qui m'avait clairement prévenue, la veille du mariage, qu'il n'était pas question que je revienne dans la maison familiale, que j'y trouve refuge, sous aucun prétexte. »
(Maïssa Bey, 2018, p69)

La femme a donc longtemps été considérée comme un être inférieur, créée pour servir. Si les femmes ont accepté de vivre ainsi c'est qu'on leur a fait croire qu'on ne fait qu'appliquer la voix divine et les préceptes de l'Islam et comme la femme n'avait pas accès au savoir de façon générale et au savoir religieux de façon particulière, elle a longtemps cru que les choses devaient fonctionner de la sorte d'autant plus que leurs mères et leurs grand-mères ont toutes vécu ainsi.

En effet, le cadre culturel dans lequel baignent les trois pays du Maghreb est marqué » par son appartenance à la civilisation arabo-musulmane. La loi en vigueur était donc celle de la charia. Mais malheureusement, l'interprétation des versets coraniques et des hadith charif (propos hérités du prophète de l'islam) abordant le sujet de la femme était telle qu'elle ne

rendait pas justice à la fille d'Eve . Dans un article très intéressant de Charles Dumas¹ qui traite La femme arabe dans la Revue Africaine, on voit qu'il a un énorme décalage entre ce que préconise l'Islam et ce qui se pratique dans la réalité.

« Auprès de Dieu, le maître du monde, une fille vaut un garçon. » Ainsi s'exprime, dans un proverbe, la sagesse musulmane. Mais comme il arrive d'ordinaire ici-bas, la théorie et la pratique sont loin de s'accorder en cette matière. Les hommes, en pays arabe, se chargent de faire la différence que, suivant eux, Dieu ne fait pas. » (Dumas Charles, la revue africaine, vol 56,1912,p5_6).

Dumas insiste aussi sur le fait que L'Islam est venue rendre justice à la femme qui pendant l'époque préislamique n'avait pas droit à la vie et se faisait tuer à la naissance et quand elle échappe à la mort elle est vendue comme une vulgaire marchandise dont on dispute le prix pour l'avoir à plus basse somme.

« C'est Mahomet qui abolit, chez les Arabes, l'infâme usage de sacrifier des enfants aux idoles et qui défendit d'enterrer, vivants, les jeunes filles que l'on craignait de ne pouvoir ni nourrir, ni marier. » (Dumas Charles, 1912).

L'Islam assure et garantit sa dignité à la femme ,parmi les choses qui le montrent la question de l'héritage .

La question de l'héritage dans l'islam est l'une des questions les plus sensibles ,car elle concrétise de tension et de peur. La question de l'héritage et de la transmission de ce que le défunt laisse à son successeur :argent, terres, immeubles, etc... est l'une des plus anciennes questions liées aux coutumes, traditions et normes héritées dans la vie des sociétés humaines et surtout les sociétés musulmanes .

Les savants s'accordent à dire que la femme reçoit la moitié de l'héritage de l'homme dans quatre cas seulement, et c'est-à-dire si les fils et les filles, les frères et les sœurs, le mari et la femme, le père et la mère sont mélangés. Preuve (du Coran) : Dieu Tout-Puissant a mentionné ces quatre cas dans lesquels l'héritage de la femme est la moitié de celui de

» La sourate *Les femmes*, *مثل حظ الأنثيين*² l'homme, et leur explication est la suivante : «
versets 11.

Allah nous a dit dans la sourate *Les femmes* :

¹ Charles Dumas est un interprète militaire français qui a mené des enquêtes de terrain pour mieux connaître l'esprit de l'indigène en Algérie à l'époque coloniale.

² au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles.

«يُوصِيكُمُ اللَّهُ فِي أَوْلَادِكُمُ لِلذَّكَرِ مِثْلُ حَظِّ الْأُنثِيَيْنِ، فَإِنْ كُنَّ نِسَاءً فَوْقَ اثْنَتَيْنِ فَهِنْ لِهِنَّ ثُلُثَا مَا تَرَكَ ، وَإِنْ كَانَتْ وَاحِدَةً فَلَهَا النِّصْفُ وَلِكُلِّ وَاحِدٍ مِنْهُمَا السُّدُسُ مِمَّا تَرَكَ إِنْ كَانَ لَهُ وَلَدٌ، فَإِنْ لَمْ يَكُنْ لَهُ وَلَدٌ وَوَرِثَهُ أَبَوَاهُ فَلِأُمِّهِ الثُّلُثُ، فَإِنْ كَانَ لَهُ إِخْوَةٌ فَلِأُمِّهِ ³السُّدُسُ مِنْ وَصِيَّةٍ يُوصِي بِهَا أَوْيَنْ .» La sourate Les Femmes, versets 10.

La sagesse derrière le fait que la part des femmes représente la moitié de la part des hommes a été déterminée sur la base de la différence de tâches et de charges économiques entre les hommes et les femmes dans leur vie familiale. Être supérieur à celui de la femme; C'est la disparité dans les responsabilités et les responsabilités que la charia assignait à chacun d'eux, qui a conduit à la disparité des parts d'héritage, et la disparité n'est pas basée sur la différence de sexe entre eux.

Si on prend à titre le divorce. Il est l'un des problèmes majeurs qui menace la femme . Une femme divorcée est un être déchu au regard de la société . Elle s'expose par la perte de son statut de femme mariée a beaucoup de soucis.

Mais l'islam n'omet pas d'encadrer les droits de la femme quelque soit la situation dans laquelle elle se trouve. Il lui garantit tous ses droits tout comme elle garantit aux hommes leurs droits. Les droits de la femme divorcée dans l'Islam sont divisés en deux types. Droits matériels et moraux. Sur le plan matériel, l'Islam a accordé à la femme divorcée révocable – c'est-à-dire à qui son mari est autorisé à la reprendre sans nouveau contrat – les mêmes droits qui sont obligatoires pour toute épouse, tels que l'entretien, le logement, vêtements et autres. Il lui a également donné le droit à l'héritage si son mari décédait pendant sa période d'attente. Quant à la femme irrévocablement divorcée, l'Islam lui a accordé le droit de « mut 'ah », qui est l'argent au-dessus de la pension alimentaire que le mari lui verse s'il la divorce avant la consommation du mariage, par coercition pour elle-même, selon la parole du Tout-Puissant : « المتقين ⁴على حقا بمعروف متاع وللمطلقات » . La sourate *El baquara* , versets 241. Et dans le versets 236 : « المقتر على و قدره الموسع على ومتعوهن فريضة ⁵لهن تقرضو أو تمسوهن مالم النساء طلقتم ان عليكم لاجنح » : 236. La sourate *Al Baquara* , versets 236.

³ Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié. Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers. Mais s'il a des frères, à la mère alors le sixième, après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette.

⁴ Les divorcées ont droit à la jouissance d'une allocation convenable, [constituant] un devoir pour les pieux.

⁵ Vous ne faites point de péché en divorçant d'avec des épouses que vous n'avez pas touchées, et à qui vous n'avez pas fixé leur mahr . Donnez-leur toutefois -l'homme aisé selon sa capacité, l'indigent selon sa capacité - quelque bien convenable dont elles puissent jouir. C'est un devoir pour les bienfaisants.

Il lui a accordé aussi le droit à une pension alimentaire pour le bien de son nouveau-né jusqu'à ce qu'il atteigne deux ans, et le droit de payer pour l'allaitement, conformément aux ⁶ » . *La sourate La divorce, versets 6.* فإِنْ أَرْضَعْنَ لَكُمْ فَآتُوهُنَّ أُجُورَهُنَّ paroles du Très-Haut : «

En outre, l'islam a accordé aux femmes divorcées d'autres droits moraux, tenant compte de leur statut et les aidant à affronter la vie et ses difficultés notamment ; Le droit d'épouser un autre homme parce que le divorce ne la déshonore ni ne la diminue en rien. Aussi, Son droit pour le mari de ne pas divulguer ses grands et petits secrets après le divorce, car cela lui porterait préjudice et offenserait son honneur et sa réputation, et le droit de garde des enfants, le cas échéant, à moins qu'elle n'épouse un autre homme : « له مولود ولا بولدها⁷ ضارة تضر لا » . *la sourate Al Baquara , versets 233.* بولده

1.3 La voix de la femme dans la religion

Toujours en associant à tort cela à l'Islam, on apprend à la femme que sa voix est « Awra ».

La notion « Awra » dans la religion de l'Islam désigne littéralement toute zone du corps que la femme doit soustraire aux regards . Sa voix est également un élément qu'elle doit contenir. Les hommes ne doivent pas entendre le son de sa voix sauf en cas de besoin. C'était une chose qu'elle doit nécessairement dissimulée à celui qui n' est pas son proche ni son mari car on estimait que la mélodie dont jouit la voix féminine est source d'attraction pour l'homme . Sa voix est une arme fatale qui lui donne un pouvoir de séduction dangereux pour la piété masculine. Voici ce que dit Malek Chebel à propos de ce sujet :

« Considérée par les plus misogynes des théologiens comme une fitna en soi, une sédition, un désordre, la femme est en outre présentée comme un démon dont il faut se méfier. Son arme est la "séduction", étymologie possible du mot fitna, tandis que "se laisser séduire", "être séduit" se dit : aftatana ». (Chebel, 1995, 260).

Pour ces raisons, la femme ne doit pas adresser sa parole aux hommes. Cette idée phare dans l'éducation des filles leur inculque que pour ne pas commettre l'erreur vaut mieux garder leurs bouches cousues. Progressivement les filles renoncent à leur droit de dire, de s'exprimer et de communiquer. Elles s'oublient vite dans le silence et s'habituent au mutisme car la quantité des travaux domestiques dont elles s'acquittent les épuisent au point qu'elle ne se rend pas compte de ce fait.

⁶ Puis, si elles allaitent [l'enfant né] de vous, donnez-leur leurs salaires.

⁷ La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant.

Cette restriction imposée aux femmes au nom de la Charia est loin de ce que préconise la Coran. Dans ce livre saint, Dieu n'ordonne pas aux femmes de rester muettes mais dictent certaines règles qui cadrent la communication entre la femme et un individu étranger. Ainsi dans la sourate des coalisés versets Allah dit « بالقول⁸ لتخضعن », et dans le verset 53 il dit « حجاب وراء من اسألوهن⁹ ».

Donc ce n'ai pas la religion qui refuse à la femme son droit à la parole mais des traditions séculaires qui voient dans son accès à la prise de parole un danger qui met en risque l'autorité et le pouvoir masculin. Mohamed Cherif ferjani a dénoncé :

« Partout, c'est le respect de l'islam, et de sa soi-disant chari'a, qui est invoqué pour justifier les discriminations et les atteintes aux droits des femmes. De là à conclure que c'est un trait essentiel et distinctif de l'islam, il n'y a qu'un pas que certains ont franchi en décrétant qu'au coeur de l'islam il y a la Loi (chari'a) et qu'au coeur de la chari'a il y a le statut de la femme ! » (Mohamed Cherif Ferjani, 2006).

Mais progressivement, grâce à leur fréquentation de l'école française, les petites filles s'abreuvent aux lumières du savoir et s'ouvrent au monde. Elles commencent à comprendre le tort qui leur est fait dans leur société en se comparent aux filles françaises. Elles comprennent vite que l'instruction est leur seule planche de salut, leur seule voie vers l'émancipation. Alors beaucoup de filles malgré le refus des leurs, s'accrochent aux études et refusent de quitter les bancs de l'école à la puberté. Leur prise de conscience devient de plus en plus importante avec le passage des ans et un esprit de révolte commence à se construire pour les inciter à défendre leurs consœurs opprimées et muettes.

✓ Femmes et prise de parole littéraire au Maghreb

Selon les mentalités régnant au Maghreb, la femme était exclue de tout ce qui a trait à la manifestation publique. L'acte d'écrire tout comme l'acte de parler était donc l'apanage de l'homme. Grâce à l'instruction et l'apprentissage de la langue française (ce code qui permet de s'exprimer sans heurter les sensibilités ambiantes) les femmes commencent enfin à écrire. Certes elles ne sont pas les seules à dénoncer la terrible situation que vit la femme à l'époque car beaucoup d'écrivains hommes ont pris la défense du sexe faible dans leurs œuvres.

Pour Ben Jelloun, la femme a le droit de parler et de sortir du silence. Elle peut prendre une position pour avancer et écrire pour s'exprimer que La prise de parole est de position dans une société qui la refuse à la femme .

⁸ Ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade.

⁹ Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau.

Il disait aussi dons *Harrouda* que :

« Il fallait dire la parole dans (à) une société qui ne veut pas l'entendre, nie son existence quand c'est une femme qui ose la prendre... la parole est déjà une prise de position dans une société qui la refuse à la femme [...] la prise de la parole, l'initiative du discours, même si elle est provoquée est un manifeste politique, une réelle contestation de l'immuable. » (Tahar Ben Jelloun, 2008).

Si certains écrivains hommes n'ont manqué de souligner les injustices que vivent les femmes, les écrivaines vont se sentir plus concernées par la cause de leur genre. Elles vont s'investir plus pour mettre leur voix au service de celles qui n'ont pas de voix.

Prendre la parole est une forme d'autodétermination pour la femme maghrébine pour se libérer et dénoncer l'abus dont elle est victime. Elle comprend qu'elle n'a aucune autre solution qu'écrire. Elle choisit alors de prendre sa plume pour se défendre, pour exprimer sa douleur, pour parler des restrictions de la société, et pour faire passer sa voix au monde . C'était elle. Assia Djebar est la première écrivaine féministe algérienne qui s'engage dans cette voie. Elle est la fondatrice de la parole littéraire féminine en Algérie avec son premier roman intitulé *La soif* publié en 1957.

Les écrivaines maghrébines font preuve d'engagement dans leurs productions littéraires. Elles montrent que les femmes ont en plus des mérites qu'elles ont dans l'entretien de la famille à l'intérieur des maisons, elles ont aussi contribué aux côtés des hommes à libérer leur pays. Elles étaient autorisées à sortir et à agir en pleine guerre avec les hommes. Tous les préjugés et les interdits sont tombés au profit de la cause. Les écrivaines montrent que tenter de rendre la femme à sa condition d'avant indépendance serait une pure hypocrisie. Elles s'insurgent contre cette volonté de renfermer à nouveau les femmes.

La violence contre la femme algérienne est la raison principale qui pousse à écrire. L'écrit devient un espace de liberté et de dénonciation, Soumia Ammar Khoudja :

« L'histoire de la femme est encore à écrire. Que les écrits témoignent de la férocité de ce pays envers ses femmes, férocité millénaire [...]. Femmes rendues folles par leur existence sociale et morale, femmes brisées par les longues servitudes femmes subissent la loi du Code de la Famille faisant d'elles qu'on commande encore et toujours deviennent celles qu'on assassine à tour de bras. » (Ammar Khoudja, 1999)

2.1 La brise du silence et la prise de parole

La nécessité de se défaire de son silence et de prendre la parole se ressent de plus en plus au Maghreb. Tout comme on s'acharne à combattre les injustices coloniales, on apprend à réclamer ses droits, à dénoncer les injustices infligées aux femmes.

Après de nombreuses années de silence et de mutisme, la femme maghrébine la muraille du silence et accède à la parole. Elle acquiert une grande conscience et se rend compte que sa mission consiste à poser des questions liées à sa vie, à son indépendance et à son avenir . Assia Djébar affirme : « *Je ne vois pour les femmes arabes qu'un seul moyen de tout débloquenter: parler, parler sans cesse d'hier et d'aujourd'hui.* ». (Assia Djébar, 2004).

Ce combat au Maghreb se fait d'abord à travers des associations et des revues puis à travers des œuvres de fiction.

2.2 Actions en faveur de la prise de parole féminine au Maghreb

2.2.1 Tunisie

Pendant la période 1936 à 1942, apparut *Leïla* , illustrée pour la femme 1936-1941. C'était un ouvrage produit par Ahmed Zerrouk. C'est une revue en langue française qui bise à l'évolution de la femme musulmane nord-africaine. Elle raconte l'épopée d'un ensemble de journalistes tunisiens qui ont mérité de lancer la première revue tunisienne de la femme.

Et après l'indépendance (1956), émerge une autre revue nommé *Faïza* , c'est une revue de l'Union nationale des femmes tunisiennes.

Puisque la littérature tunisienne est écrite en langue arabe, il est indispensable que les femmes tunisiennes ont marqué leur présence dans plusieurs inventaires en arabe. Elles commençaient à écrire en français en 1978, et parmi eux : Souad Gellouz en 1975, Aïcha Chaïbi et Jalila Hafsa en 1978, Souad Hadri en 1981, Farida Hachemi en 1982.

Beaucoup d'œuvres sont distingués à la fois comme insignifiant , comme de l'écrivaine Farida Hachemi et *Fruits perdu* de l'écrivaine Bahidja Gaaloul.

En 1975, émerge une autre voix Jalila Haffia qui a publié *Cendre à l'aube* . Dans la même année, l'écrivaine Aïcha Chaïbi a publié *Rached* , et en 1986, Hélé a publié *l'oil du jour* .

En plus d'autres comme *l'histoire d'une parole* publié par Lilia Chabbi labidi en 1982, *Visage et rencontres* publié par Julia Hafsia en 1981, *la plume en liberté* publié en 1983.

2.2.2 Maroc

Vers les années 1966, émergea au Maroc la revue *Souffle*, espoir de révolution culturelle au Maroc de kenza Sefrioui qui était marqué dans les écrits français. C'est une revue culturelle fondée par un petit groupe de poètes marocains qui ont apprécié un renouveau poétique.

« La revue Souffles devint rapidement un carrefour de création et de réflexion pour les nouvelles générations marocaines avides de libérer leur pays, de lui restituer une identité, de lui offrir un futur. Souffles a été lue à travers tout le Tiers Monde. » (Les Nouvelles littéraires, 1980).

En 1982, apparaît la première écrivaine marocaine Halima Ben qui a publié son premier roman intitulé *Aïcha la rebelle*, et par la suite d'autres comme Leïla Houai, Badia Hadj Naceur. En 1987, Naffissa Sbaï qui a publié *L'enfant endormi*. En 1985, apparut Badia Hadj Naceur qui a publié *Le voile mis à* et Leïla Houari qui a *Leïla de nulle part*, et Farida Elhany Mourad qui a publié *La fille aux pieds des nus*. Ces romans marocains ont été entre la réalité et le rêve, ils racontaient des phantasmes et des rêves.

2.2.3 Algérie

Depuis 1920, des écrivaines juives algériennes ont commencé de publier ses œuvres, et en 1947, paraît les romans des écrivaines algériennes comme Dèbèche et Taous Amrouche.

Entre 1947 et 1986, apparut environ 38 œuvres et nouvelles qui ont été écrites par des algériennes. On compte : Assia Djebar qui a publié *La soif* en 1957. Aïcha Lemsine qui a publié *La chrysalide* en 1976. Yamina Méchakra qui a publié *La glotte* en 1979. Zoulika Boukhortt qui a publié *Le corps en pièces* en 1977. Badya Bachir qui a publié *L'Oued en crue* en 1979. Nadia Ghalem qui a publié *Jardin de Cristal* en 1981. Leïla Sebar qui a publié *Fatima ou les algériennes au square*, en même année, Hawa Djebali qui a publié *Agave* en 1983.

Le foisonnement des associations algériennes vers les années 1989 a marqué l'émergence des groupes féminines pour lutter contre leurs droits et surtout dans les grandes villes comme Alger, Oran, Annaba, Tizi-Ouzou. Comme :

- Association pour la défense et la promotion des droits des femmes ADPDF à Alger.
- Association pour l'émancipation des femmes AEF à Alger.
- Association féminine pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté AFEPEC à Oran.
- ISRAR à Constantine (synonyme de « détermination »).

- Association de défense des droits des femmes à Annaba .
- Cris de femmes à Tizi-ouzou .
- Voix de femmes à Boumerdes .
- Association des droits des femmes à Mostaganem.. (Les associations féminines pour les droits des femmes. (s. d.), 2023).

Toutes ces associations ont un seul but qui est d'améliorer la situation de la femme algérienne .

✓ **L'histoire de la littérature féminine en Algérie**

Vers les années 1947, la scène littéraire algérienne est marquée par la naissance de ce que les théoriciens vont nommer après « écriture féminine ». C'est une écriture produite par des femmes algériennes instruites qui vont mettre leur plume au service de la femme. Elles vont la raconter, la sortir de l'anonymat et parler de sa condition et de son statut et œuvrer pour lui donner des droits que la société lui refuse.

La littérature algérienne compte désormais deux volets le premier est formé par la production masculine, le second par l'ensemble des écrits des femmes. La venue des femmes à l'écriture a pour conséquent d'influer sur la façon d'écrire des hommes comme l'affirme Béatrice Didier :

«Parce que des femmes écrivent, les hommes ne peuvent plus écrire comme ils le faisaient quand elles étaient réduites au silence. (...) Depuis que les femmes écrivent sans entrave, quelque chose a changé ; la conception de l'écrit et de la littérature n'est plus la même. » (Béatrice Didier, 1981, p39).

Et parmi les noms incontournables de la littérature féminine dans cette période :

Taos Amrouche qu'on considère comme la signataire de l'acte de naissance du roman féminin algérien. Elle a publié *Jacinthe noire* en 1947, dans lequel elle parle d'une fille berbère et christianisée qui souffre d'un écartèlement identitaire. D'autres romans vont venir après en 1960, elle a publié son deuxième roman *La rue des Tambourins* , dans lequel elle raconte la vie d'une femme kabyle. En 1975, apparut son troisième roman intitulé *L'amant imaginaire* . Djamilia Dèbèche qui est Journaliste de profession, elle milite pour les droits des femmes à travers des articles mais aussi des romans comme *Leila , jeune fille d'Algérie* en 1947, *Aziza* en 1955. Assia Djebar est l'une des grandes figures féminines. Elle a publié son premier roman intitulé *La soif* car les algériennes se sont exprimées et se sont dévoilées en

1958. Ensuite, apparut son deuxième roman *Les enfants du nouveau monde* en 1962, *Les alouettes naïves* en 1967. Elle dit :

«J'écris, comme tant d'autres femmes écrivains algériennes avec un sentiment d'urgence, contre la régression et la misogynie. Je n'ai pas besoin je suppose de Dire femme-écrivain. Quelle importance ? Dans certains pays, on dit « écrivaine » et, en langue française, c'est étrange, vaine se perçoit davantage au féminin qu'au Masculin. ». (Assia Djebar, 1967).

Aïcha Lemsine est une femme de lettre algérienne d'expression française. Elle a publié son premier roman intitulé *Le chrysalide, chroniques algériennes* en 1976. Son deuxième roman est publié en 1978 sous le titre *Ciel de porphyre*, et le troisième publié en 1989 *Ordalie des voix, les femmes arabes parlent*. Yamina Méchakra est une romancière algérienne, elle est auteure de deux romans seulement. Apparut son premier roman *La grotte éclaté* en 1979, dans le quel elle parle de lutter pour l'indépendance, et son deuxième *Arris* en 1999.

Zoulikha Boukhortt est une écrivaine algérienne, elle a publié seulement un roman en 1977 sous le titre *Le corps en pièces*. Bedy Bachir a écrit son premier roman *L'Oued en crue* en 1979. Nadia Ghalem est une journaliste, romancière et spécialiste en littérature, elle a publié son premier roman titré *Jardin de Cristal* en 1981, et le deuxième intitulé *Huron et le Huard* en 1996.

Hawa Djebali est une écrivaine algérienne, son premier roman apparaissait en 1983 sous le titre *Agave*. Leïla Sebbar écrivaine algérienne, elle a publié son premier roman *Fatima ou les algériennes au square* en 1981, et son deuxième *Shérazade* en 1982.

Pendant la décennie noire, émerge d'autres écrivaines algériennes et caractérisaient la scène littéraire féminine algérienne. Et parmi eux :

Nina Bouraoui qui est une auteure franco-algérienne. Son premier roman apparaissait en 1991 sous le titre *La voyeuse interdite*. Elle a publié aussi *Le bal des murènes* en 1996, et *L'âge blessé* en 1998, *Garçon manqué* en 2000, *La vie heureuse* en 2002, *Poupée Bella* en 2004, et des autres encore. Leïla Marouane est une écrivaine et femme de lettre algérienne, son premier roman apparaissait en 1996 sous le titre *La fille de Casbah*, et son deuxième roman *Ravisseur* en 1998.

Malika Mokadem est une écrivaine algérienne, elle a écrit une œuvre constituée de dix romans publiés entre 1990 et 2011 : *Les Hommes qui marchent* en 1990, *Le Siècle des sauterelles* en 1992, *L'interdite* en 1993, *Des rêves et des assassins* en 1995

Chapitre 1 : Femmes et prise de parole au Maghreb

La Nuit de la lézarde en 1998, *N'zid* en 2001, *La transe des insoumis* en 2003, *Mes hommes* en 2005, *Je dois tout à ton oubli* en 2008, et le dernier *La désirante* en 2011.

Nous concluons par notre écrivaine Maïssa Bey, femme de lettre et romancière algérienne, elle a pour but de parler, de s'exprimer au-delà du silence. Elle a publié son premier roman *Au commencement était la mer* en 1996. Elle a écrit des nouvelles aussi comme *La nouvelle d'Algérie* en 1998, *A contre silence* en 1998.

Par leurs écritures, ces romancières ont permis de poser une question sur le processus de cette création littéraire. Christian Choulet-Achour a affirmé :

« La part autobiographique de ces œuvres est aisément vérifiable à partir d'entretiens publiés ou d'entretiens personnels avec les auteurs. Aucune ne cherche à cacher la part de vécu qui nourrit leur œuvre, sans qu'elle soit l'objet unique du livre. [...] Quel est l'intérêt de repérer le matériau autobiographique d'une fiction, prise dans une autre logique générique ? C'est de comprendre d'abord la manière d'insérer un vécu, le jeu des Narratrices et de tenter de déceler ce qu'elles ont à nous dire que ni le Récit de vie classique, chronologique et ordonné, ni la fiction pure ne pouvaient offrir. C'est ensuite de parvenir à dessiner la frontière mouvante entre création et témoignage ». (Choulet Achour, 1999, p.99).

La littérature féminine est donc, un combat pour les femmes et bien particulièrement algériennes Pour revendiquer leurs droits et pour améliorer leur conditions de vie.

3. Maïssa Bey une voix littéraire au service de la voix féminine

3.1 Maïssa Bey une voix littéraire

Maïssa Bey est auteure algérienne née en 1950 à ksar el-Boukhari en Algérie. Son père était maître d'école et c'est grâce à lui qu'elle a appris la langue française. Il est arrêté par les soldats pendant la guerre de la libération et il était torturé jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ce fait traumatisant hantera tous ses écrits et plus précisément son roman *Entendez-vous dans les montagnes*.

Elle a fait ses études au lycée nommé Fromentin à Alger, et a continué ses études supérieures en langue française à l'université d'Alger. Elle a travaillé comme institutrice de langue française à Sidi Bel Abbès où elle a résidé. Après, elle est devenue Présidente d'une association qui s'appelle « Paroles et culture ».

Maïssa Bey, c'est le nom de plume de Samia Benameur. Elle a commencé à publier sous ce pseudonyme vers les années 1990, et dans une interview, elle revient sur le choix de ce surnom

« C'est ma mère qui a pensé à ce prénom qu'elle avait déjà voulu me le donner à la naissance [...], et l'une de nos grand-mère portait le nom de Bey [...] c'est donc par des femmes que j'ai trouvé dans ma nouvelle identité ce qui me permet aujourd'hui de dire, de raconter de donner à voir sans être immédiatement reconnue ». (Biographie de l'auteur Maïssa Bey, 2010).

Maïssa Bey est amoureuse de lecture, c'est son passe-temps préféré. Le livre est le meilleur moyen d'évasion d'un quotidien harassant.

Elle est co-fondatrice des éditions de Chèvrefeuille étoilé, Où elle organise la collection des chants de Nidaba et Étoiles d'Encre . Elle a produit plusieurs genres :romans, nouvelles , revues, poèmes et pièces de théâtre.

Depuis la publication de son premier roman *Au commencement était la mer* , Maïssa Bey est devenue un très grand nom dans la littérature féminine algérienne du vingtième siècle. Elle émerge pendant la période de la décennie noire. Cette période de feu et de sang qui a marqué l'histoire de notre pays pendant les années 90.

Maïssa Bey est désormais une plume reconnue dans le champ littéraire algérien .Elle est une plume féminine.

« La discrète Maïssa Bey est une plume qui compte dans le paysage littéraire algérien. Mieux, si son œuvre est viscéralement attachée à l'histoire et à la société algérienne, elle sait dépasser le cadre du particulier pour embarquer, sans voyeurisme, des lecteurs étrangers aux réalités de son pays ». (Mustapha Harzoune,2019 p 208).

Elle se distingue par ce courage de prendre la parole en faveur des femmes à une période où il est facile de perdre sa vie pour un mot. Très engagée, elle refuse de fuir le pays et contribue à travers son écriture à dénoncer le terrorisme qui gangrène le pays et appelle à asservir encore plus les femmes..

« Depuis 1990, de plus en plus d'écrivaines algériennes qui écrivent en français publient des textes [...] qui ont comme sujet la réalité algérienne pendant les années 90: Ils témoignent surtout de la crise algérienne et de la situation difficile des femmes: La femme est bien celle sur qui s'exerce en priorité la violence en Algérie. Celles-ci, du reste, n'a pas cessé depuis l'indépendance d'être le centre et le lieu de confrontation des idéologies dans la société mais aussi dans la littérature algérienne. Autour de la figure féminine [...] se greffent les dialectiques de la tradition et de la modernité, de l'islam et de la laïcité, de l'intégrisme et de la liberté de l'individu ». (Maïssa Bey, 2007).

La représentation du féminin dans les œuvres de Maïssa Bey montre qu'elle est une voix au service de la voix féminine. Elle choisit dans la plupart de ses romans des personnages féminins, qui ont vécu des cas complexes et qui sont exposés aux injustices, de soumissions, et

de violence, ce sont des catégories défavorisés et des esprits brisés par lesquels elle montre la réalité de la situation des femmes algériennes dans la société ; la tragédie et la marginalité :

Ce personnage féminin est toujours fort, c'est un personnage qui sort d'un entourage difficile, et d'un environnement froid et hostile. Elle met ses protagonistes dans une expérience d'auto-recherche et de quête de soi de façon innovante et audacieuse pour déchirer le cocon des coutumes et des traditions. Christine Détrez ajoute :

« entre contraintes et résistances, c'est un portrait tout en nuances qui nous est donné à lire, où affleurent les doutes et les questionnements incessants, sur soi, les motivations de ses actes, la valeur de ses choix et de ses réalisations » (Christine Détrez, 2014, p 5).

Elle forge des modèles plus proches de la réalité, et à travers leurs pensées et leurs sentiments, elle montre que la femme algérienne peut vivre dans une meilleure vie, dans la vraie vie, la vie qu'elle mérite. Et dans tous ses écrits, elle motive la femme algérienne par l'écriture pour revendiquer et demander ses droits et pour saisir sa place dans la société algérienne. Elle apprend aux femmes qu'il faut se battre et ne pas se résigner.

Dans son dernier roman *Nulle autre voix*, elle fait preuve d'une grande maîtrise des codes esthétiques

Maïssa Bey a à son actif plusieurs romans, nouvelles et pièces de théâtre. Elle parle toujours d'un angoisse face à sa feuille blanche, du désir d'améliorer la situation de la femme dans la société, et de lui donner une meilleure visibilité.

Ainsi, par sa plume, Maïssa Bey sais comment influencer et appelé au changement positif. Elle aborde des thèmes sensibles souvent tirés d'expériences réelles pour lutter contre la haine, le masochisme et le désespoir :

« Dans notre société, mais pas seulement dans la nôtre, l'acte d'écriture apparaît essentiellement non pas comme un acte de création mais surtout comme un acte délibéré de transgression, d'insubordination. Je veux, bien entendu, parler de l'écriture au féminin. C'est pour cela que je pourrais me présenter comme une faiseuse d'histoire, dans les deux sens du terme ! Rupture du silence imposé, désir de se défaire du poids d'une identité elle aussi imposée par toutes sortes de contraintes morales et religieuses, car cela est étroitement imbriqué chez nous. On pourrait dire qu'il y a double transgression : oser dire, mais aussi, et cela est encore plus grave dans notre société, surtout pour une femme, oser se dire, se dévoiler » (Tabti, 2007,p21).

3.2 L'écriture beyenne

Dans ses écrits, la romancière vise à s'exprimer librement et sans la domination d'aucune personne. La majorité de ses romans sont des romans autobiographiques et semi-autobiographiques, et ses protagonistes sont des personnages féminins, et à travers eux, elle a pour objectif d'exprimer la quête identitaire au féminin et la recherche de soi.

Elle est l'une des voix féminines attestées dans notre littérature.

Elle a toujours lutté par le biais de son écriture contre le harcèlement, les restrictions, les interdits et le regard négatif que lui porte la société.

✓ Œuvres

3.2.1 Romans

• *Au commencement était la mer...*, Éditions Marsa, 1996, Réédition, Barzakh, 2012 .

• *Cette fille-là*, Éditions de l'Aube, 2001.

• *Entendez-vous dans les montagnes*, Édition de l'Aube/ Barzakh, 2002.

• *Surtout ne te retourne pas*, Édition de l'Aube / Barzakh, 2005 .

Alger 1951(avec B. Stora, M. Alloula ; photographie E. Sved), Barzakh / Le Bec en l'air , 2005.

• *Bleu, Blanc, Vert*, Édition de l'Aube/Barzakh, 2006.

• *Pierre, Sang, Papier ou Cendre* récit, l'Aube/Barzakh, 2008.

• *Puisque mon cœur est mort*, l'Aube/ Barzakh, 2010.

• *Hizya*, L'Aube/Barzakh, 2015.

• *Nulle autre voix*, Éditions Barzakh, 2018.

3.2.2 Nouvelles

• *Nouvelles d'Algérie*, Grasset, 1998.

• *Sous le jasmin la nuit*, l'Aube / Barzakh, 2004.

3.2.3 Poésie

• *Sahara, mon amour*, (photos O. Nekkache), l'Aube, 2005.

3.2.4 Essai

- *L'une et l'autre*, l'Aube, 2009/Barzakh, 2010.

3.2.5 Théâtre

- *Tu vois c'que j'veux dire ?*, Éd. Chèvre-feuille étoilée, 2013.
- *On dirait qu'elle danse*, Éd. Chèvre-feuille étoilée, 2014.
- *Chaque pas que fait le soleil*, Éd. Chèvre-feuille étoilée, 2015.

3.2.6 Textes divers

- *À contre-silence*, recueil, entretien et nouvelles, Paroles d'Aube, 1998.

3.2.7 Œuvres collectives

- *Journal intime et politique, Algérie 40 ans après* (avec M. Kacimi, B. Sansal, N. Saadi, L. Sebbar), l'aube/ Littera 05, 2003 .
- *L'ombre d'un homme qui marchait au soleil*, préface de Catherine Camus, Chèvrefeuille étoilée, 2004.

✓ Distinction et prix

- Grand prix de la nouvelle de la Société des gens de lettres, 19998.
- Prix Cybèle 2005.
- Grand prix du Roman Francophone, SILA 2008.

Et donc, Maïssa Bey est une grande voix littéraire qui a servi la littérature féminine algérienne pendant ces dernières années , et d'après son écriture , elle a aidé la femme algérienne pour qu'elle se libère des restitutions de la société algérienne .

3.3 Nulle autre voix

3.3.1 Aperçu sur l'œuvre de notre corpus

Nulle autre voix est le dernier roman de Maïssa Bey, publié en 2018 dans les éditions Barzakh à Alger. C'est un roman épistolaire de 202 pages composé de quatorze lettres.

Notre roman englobe deux genres :

D'abord, le journal intime car la protagoniste principal nous invite dans son intimité pour partager son quotidien d'une ex-détenue qui retrouve la liberté.

Ensuite, l'épistolaire qui se manifeste à travers l'échange de lettres entre la condamnée et l'écrivaine qui s'inspire des souvenirs de la première pour écrire un roman.

3.3.2 Le titre

Selon Michel Hausser « *Avant le titre, il y a le texte, après le texte, il demeure le titre* ». (HAUSSER . M , cité par DELACROIX . M , HALLYN . F ., P.210.)

Parmi les éléments les plus importants du paratexte, nous avons le titre . Le titre d'une œuvre est le premier signe qui attire les lecteurs et qui leur donne un élément de suspense avant d'entamer la lecture. Il peut être l'œuvre elle-même si il est choisi avec un grand soin .

Nulle autre voix est le titre du corpus de notre étude , il est ambigu ,il est un peu difficile de préciser ce que l'écrivaine Maïssa Bey voulait nous transmettre par son choix du titre , mais après la lecture de l'œuvre nous trouvons qu'elle a fait une combinaison entre le titre et le contenu de son roman par ce que notre protagoniste la femme accusée n'a pas trouvé le refuge que dans l'écriture : « *L'écriture m'a sauvée* ». (Maïssa Bey,2018,p.90).

Maïssa Bey a dit dans un interview sur ce sujet que :

« L'écriture est un exutoire, un moyen de ne pas se sentir seule ». Elle déclare aussi : « J'ai essayé de chercher et retrouver ce qui pouvait me raccrocher à la beauté, sortir de l'enfermement, pousser les murs afin d'imaginer le monde. L'écriture m'a sauvée de l déraison. » (Maïssa Bey,2011).

C'est le cas du protagoniste de notre corpus , qui trouve que la seule solution de la délivrance « *l'écriture* ».Elle raconte l'histoire de sa vie en plein de douleur , enfermée chez elle, et elle a accepté d'écrire des lettres à une femme écrivaine pour proclamer sa vie

« *Maintenant il y a elle, l'écrivaine. Celle qui m'impose sa présence. Celle qui occupe toutes mes pensée* ».(Maïssa, Bey, 2018, p.34).

Ce titre désigne Une voix silencieuse .Maïssa Bey nous a met dans un cadre particulier . La signification du titre nous indique la rencontre du silence dans cette histoire : « *Nulle* » signifie « *Silence* » , et « *Voix* » signifie « *Parole* » , « *Nulle autre* » indique la *non-existence* de la voix dans ce roman , le silence a prévalu .

En conclusion, le titre de notre roman se caractérise par l'écriture moderne , d'abord la condition humaine accompagne la fonction réaliste , Maïssa Bey lutte pour protéger les

femmes battues. Ensuite, c'est une phrase simple met le lecteur face à une expérience professionnelle . Enfin, il contient un acte de libération par ce qu'il fait appel à l'intellect du lecteur .

3.3.3 L'ouverture du roman

1 L'épigraphe

L'épigraphe est une petite citation met au début du roman et en tête d'un récit pour suggérer son esprit et pour donner une idée des desseins de l'auteur . G. Genette a donné cette définition de l'épigraphe

« Une citation placée en exergue, généralement en tête d'œuvre ou de partie d'œuvre ; « en exergue » signifie littéralement hors d'œuvre, ce qui est un peu trop dire : l'exergue est ici un plutôt un bord d'œuvre, généralement au plus près du texte, dont après la dédicace, si dédicace il y a ». (Gérard, Genette, 1987, p.147).

Notre roman commence par cette épigraphe

« Je dis ce que je sais, que certaines histoires sont insaisissables, qu'elles sont faites d'états Successifs sans lien entre eux que ce sont les histoires des plus terribles, celles qui ne S'avouent jamais, qui se vivent sans certitude aucune, jamais » Marguerite duras, Emily (Maïssa Bey, 2018, épigraphe). *

Dans notre corpus, l'épigraphe est après la dédicace de Maïssa Bey de ses enfants qui est utilisée pour renouveler l'aspect formel de son œuvre. C'est une épigraphe liminaire parce qu'elle est mise au début du roman . Maïssa Bey par cet épigraphe fait appel à Marguerite Duras, on a l'impression qu'elle chéri ce mot « *je dis* », elle présente l'idée qu'elle incarne dans son roman , elle partage une réflexion collaborée avec elle. Cet épigraphe nous donne une idée globale du texte qui est l'écriture présenté comme un acte de libération .

L'épigraphe de notre corpus indique la présence de l'écriture moderne . Parmi les signe de la modernité dans cet roman l'évocation d'une seule épigraphe avec une touche particulière.

2 La dédicace des enfants

« *Hommage qu'un auteur fait de son œuvre à quelqu'un en la lui dédiant par une mention imprimée en tête du livre.* » (« Définitions : dédicace » , s. d.)

La dédicace est une épître placé par l'auteur en tête du roman . Elle est écrite en *italique* et attribuée à des personnes .

« *A Leila, Sarah, Yanelle et Riadh, mes enfants de cœur.* » c'est la dédicace par la quelle Maïssa Bey a dédié ses quatre chers enfants , et par la quelle elle nous donne une allusion que les enfants est un trésor et un grâce et faveur donné par dieu , et elle donna un signe que c'est pas le cas de notre protagoniste parce qu'elle n'a pas d'enfants , elle a souhaité d'avoir une fille et la nommera Nada , malheureusement elle était stérile. Nous remarquons qu'il y'a une prolongation de la femme à travers ses enfants , c'est une forme de prolongation de l'existence, alors que cette condamnée n'a pas cette chance d'avoir des enfants , et c'est une des raison de son enfermement et de son silence , elle n'a pas senti la maternité , c'est un complexe et un nœud parmi les nœuds qu'elle ont mis cette accusée dans son silence de perdre la volonté de parler aussi que dans sa société une femme stérile n'existe jamais.

3 Le prologue

Le prologue est la première partie d'un ouvrage littéraire et par la quelle l'auteur introduit son roman . Il cite le contexte de cet œuvre , la représentation des personnages n'est pas toujours mentionnée mais nous pouvons parler d'eux .

Maïssa Bey a mentionné le prologue dans son roman par ces premières phrases

« Je dis : c'est quelque chose qui surgit ou qui fond sur vous. Et qui prend possession de vous. Je dis : c'est une injonction .Ou quelque chose qui y ressemble et l'on sait. L'on sait qu'il est inutile de résister. Alors en soi tout se tait. Je dis : alors en moi tout s'est tu. » (Maïssa Bey, 2018 ,p11).

Le prologue de cet œuvre commence de l'onzième page et se termine par la page 35. Il s'agit d'un résumé met au début du roman pour l'introduire , par le quel elle donne l'essentiel qui est l'acte qu'elle a commis et l'apparition de la femme écrivaine. Nous remarquons qu'il y'a une tension entre la volonté de parler , de s'exprimer de dire « *je dis* » et la force du silence qui domine. Elle a dis que le silence est celui qui prend le relais : « *Un silence qui à la fois me rassure et m'emplit d'une attente presque insupportable* ». (Maïssa Bey,2018, p13). Nous trouvons qu'il y'a une volonté de se libérer à travers la voix et que cette volonté n'aboutit pas parce qu' elle est toujours cette imposition qui nous empêche de faire porter son message aux autres. Quand elle a commencé par son crime , elle a glacé la lecteur car quand il lis en premier qu'elle est criminelle il a la bouche bée, il est coincé, il n'arrive la à s'exprimer qu'el mot, la scène est plein d'horreur . Elle fait exprès de commencer par cet acte ignoble , cet acte intolérable aux yeux de la société et qui va mettre mal à l'aise le lecteur , dès le départ il est coincé , donc il y'a une volonté de faire terre , exercée par la protagoniste .

4 L'incipit

L'incipit est un ensemble des premiers mots d'une œuvre ou d'un manuscrit . Il désigne le début d'un ouvrage . Il permet de s'enfoncer dans le monde de la création littéraire .

L'incipit mentionné dans notre œuvre est

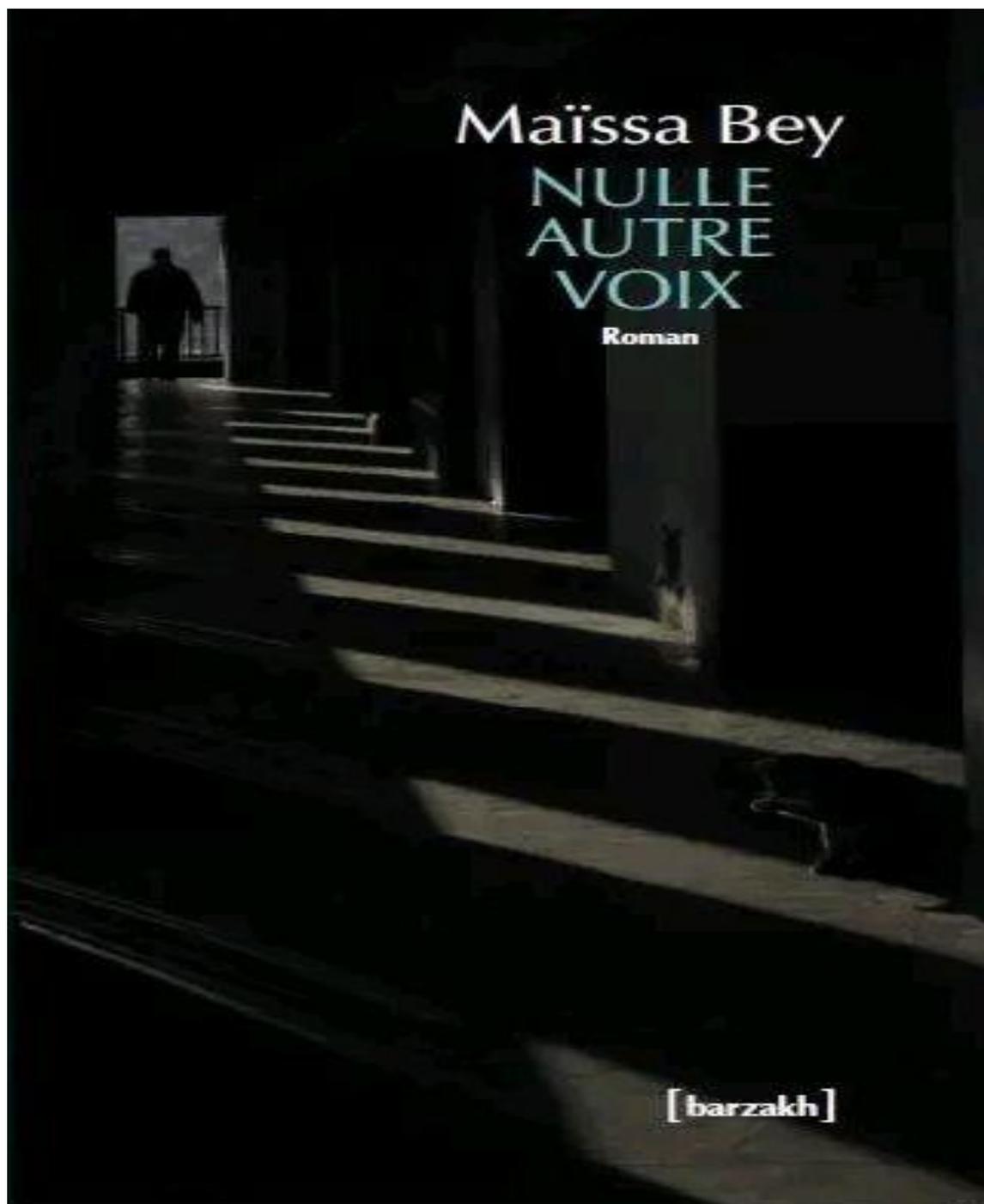
« Autour de moi l'air se raréfie comme si j'étais arrivée au sommet d'une très Haute montagne. Mais peu m'importe ! Je n'ai pas besoin de respirer. Je N'ai pas besoin de penser non plus. Le silence le vide prennent le relais. Ou autre chose. Je suis déjà de l'autre côté de ma vie. Celle qui avance lentement vers l'homme assis dans son fauteuil n'est pas tout à fait moi. Et C'est cette autre qui va me dicter mes gestes. L'homme est assis sur le Fauteuil qu'il a déplacé comme chaque soir. Face à la télévision jambes croisées étendues devant lui il te tourne le dos. » (Maïssa Bey,2018,p.11).

L'incipit évoqué dans notre corpus nous donne un peu d'informations . Maïssa Bey nous donne un élément de suspense des actions et nous fait attendre . Il indique aussi l'écriture moderne , il ne contient pas les caractéristiques d'un incipit traditionnel qui contient la présentation des personnages, de l'histoire et des lieux, le cadre spatio-temporel.

5 L'image

La page de couverture du roman avec son illustration ses formes et ses couleurs nous renvoie vers la dichotomie (enfermement-libération), C'est un long couloir sombre au bout duquel un homme se tient debout sur une balustrade. C'est un long cheminement vers un lieu où on peut regarder le dehors tout en restant à l'intérieur. La personne est à mi-chemin entre un lieu d'enfermement et un espace de liberté ouvert qu'elle contemple mais qu'elle n'atteint pas encore. La silhouette masculine est positionnée de manière à construire un obstacle à la vue. C'est peut être une métaphore qui veut dire que le chemin des femmes vers la liberté est long et sombre et qu'au bout il faut lutter pour avoir sa place à côté de cet homme qui s'accapare le lieu et la vue.

Les lieux figurant sur l'image sont déserts, seule une figure masculine y est présente et celle-ci est absorbée par la contemplation. Cela inspire aussi l'idée du silence et de l'absence de voix.



Dans ce chapitre , on a fait une analyse de la prise de parole du féminin au Maghreb et en Algérie. On a vu qu'auparavant et dans la société maghrébine la femme était privée de parole, et de ses droits soit disant l'islam ne permet pas au Femmes de parler. Cette analyse nous a mener que l'Islam a honoré la femme et lui a donné ses droits quelque soit sa situation. On a vu aussi que Maïssa Bey est une voix qui a servi fortement la voix féminine dans la société algérienne .

Chapitre 2 : La voix féminine dans Nulle autre voix

Rappelons que notre sujet de recherche est axé sur la représentation de la voix féminine dans le roman *Nulle autre voix* de Maïssa Bey. Nous procédons dans ce chapitre à l'analyse de la configuration de la prise de parole dans ce texte.

1. La femme sans voix

Le personnage est porteur d'un enjeu narratif. Sa constitution informe sur les intentions de l'auteur et permet de comprendre certains aspects de son projet narratif.

Nous intéressons ici au choix du personnage. Nous étudions sa construction et le portrait qui lui est donné dans la fiction pour nous attarder enfin à la signification de ce choix et sa relation avec notre thématique de recherche.

Le personnage est celui qui nous fait vivre les actions et les événements qu'il a vus ou qu'il a vécus. C'est un élément essentiel dans le récit. Il influence le lecteur par des rôles réels ou imaginaires. Alain Robbe Grillet précise que : « *Un personnage tout le monde sait ce que le mot signifie.* » (Alain Robbe Grillet, 1963, p 27).

. Cette notion vient du mot latin *persona* qui désigne « masque du lecteur ». C'est un masque que le lecteur porte sur toute scène. Il est composé de deux mots : le préfixe « per » qui désigne « à travers » et « sonna » qui signifie « son ». Il est apparu au **XV** ème siècle en français.

Le personnage en littérature est « *Issu de l'imagination de l'auteur et tendant un miroir au lecteur, le personnage littéraire est le point d'ancrage le plus fréquent par lequel nous entrons dans une fiction. Suscitant effroi ou fascination, le personnage nous aide à déchiffrer le monde dans sa complexité. Découvrez 50 ouvrages révélant les enjeux de cette création littéraire.* » (« 50 ouvrages pour découvrir le personnage littéraire » , s. d.)

Et selon François Maurice : « *Les personnages sont des créatures formées d'éléments pris en réel ; Nous combinons, avec plus ou moins d'adresse, ce que nous Fournissent l'observation des autres hommes et la connaissance que Nous avons de nous même. Les héros de roman naissant du mariage Que le romancier contracte avec la réalité.* » (François Maurice, 1990, p 90).

✓ Les rôles du personnage dans un texte littéraire

Dans tous récit chaque personnage prend son rôle, qui décrit le lien entre lui et les autres :

- **Le héros**

Il s'agit d'un personnage principal qui réalise la mission et qui résout le problème.

- **L'adjuvant**

C'est un personnage secondaire qui doit aider le héros à résoudre le problème.

- **L'opposant**

C'est le personnage qui fait un obstacle à la mission et qui oppose le héros.

✓ **Les fonctions du personnage dans un texte littéraire**

Le personnage a toujours une fonction essentielle dans chaque récit. Il est indispensable d'avoir des personnages, et comme il a dit Roland Barthes : « *n'y a pas de récit sans personnage* ». (Roland Barthes, 1966). Il est le moteur du roman. Il sert l'histoire racontée, il enrichit les actions qu'il intrigue et symbolise une personnalité, la valeur d'une époque. Il est émis de clarifier l'attention du lecteur en représentant quelques choses :

« *Les personnages portent habituellement une teinte émotionnelle (...) attirer les sympathies du lecteur pour certains d'entre eux et sa répulsion ou pour certaines d'autres entraînent inmanquablement sa participation émotionnelle aux événements exposés et son intérêt pour le sort du héros* ». (Roland Barthes, 1966, p 27).

Le personnage est l'unité primordiale du roman, car c'est par lui on peut connaître les sentiments des autres personnages, et ça nous donne la chance de vivre la vie racontée dans l'histoire. « *Le génie du roman nous fait vivre le possible, il ne fait pas revivre le réel* » (« Le personnage de roman », s. d.)

Maïssa Bey choisit de mettre son lecteur en présence d'un protagoniste atypique. C'est une criminelle, une ancienne détenue qui sort de prison après avoir purgé une peine de 15 ans de réclusion pour avoir tué son mari à trois coups de couteau. Nous verrons dans ce qui suit que ce personnage qui est censé porter la parole tout au long du récit, est sur le plan de la représentation un être sans droit à la parole. Nous détaillons :

Dans son roman, Maïssa Bey a choisi un personnage principal féminin. D'abord c'est une femme et la femme dans le contexte maghrébin est un être réduit au silence comme on l'a montré plus haut. C'est donc quelqu'un qui est déjà privé de voix dans le monde référentiel.

Ensuite, c'est un personnage marginalisé et rejeté dès l'enfance. La protagoniste était une enfant mal-aimée, non reconnue par sa mère parce qu'elle est probablement le fruit d'une erreur, d'un adultère « À dix-huit ans, faisant fi de toute moralité, j'étais enfin arrivée à la conclusion la plus plausible : j'étais la tâche, la preuve vivante d'une faute qu'elle avait commise dans un moment d'égarement ». (Maïssa Bey, 2018, p62).

Elle passe une enfance difficile auprès d'une mère froide et indifférente à son égard. Elle avait tellement peur de cette mère intransigeante et sévère qui la violentait verbalement au point qu'elle développe une phobie aux sons élevés.

« Néanmoins le plus léger haussement de ton me terrifiait et entraînait une réaction incontrôlable : un écoulement involontaire d'urine. Autrement dit : je me pissais dessus. J'ai encore le souvenir d'une sensation étrange, à la fois de peur et de soulagement, quand le liquide chaud commençait à couler lentement le long de mes jambes pour se glisser à l'intérieur de mes chaussures ». (Maïssa Bey, 2018, p.60)

Cela entraîne chez elle un problème de contention des urines et l'expose aux moqueries de ses camarades de classe

« *Je suis sortie sous les rires et les moqueries des élèves. Le surnom de «pisseuse» m'a poursuivie pendant plusieurs semaines* » (Maïssa Bey, 2018, p60-61).

Elle est sous-estimée elle n'avait pas le droit d'entrer en conversation avec sa mère, elle est privée de parole dès son enfance même avec l'être le plus cher.

« *D'elle, j'ai toujours tout accepté en silence : sa sévérité, le tranchant de ses sentences, ses rebuffades ...* ». (Maïssa Bey, 2018, p71).

« *personne n'a jamais pris conscience de ma détresse* ».

Sa mère la méprisait et profitait de ses moindres maladresses pour la réprimander « *Qui voudra de toi ? me lançait elle quand je commettais la moindre maladresse en l'aidant dans la cuisine . Quel homme sera assez cinglé pour s'encombrer taré que toi !* ». (Maïssa Bey, 2018, p 72_73)

C'est cette mère qui la jette plus tard dans la gueule du loup, en la mariant à un homme violent et sans scrupule

« *À vingt-sept ans, poussée par une mère terrifiée de m'avoir sur les bras toute sa vie, j'ai accepté la demande de mon premier et unique prétendant...* ».

Chapitre 2 : La voix féminine dans Nulle autre voix

La protagoniste n'a pas appris à avoir son mot à dire. Elle est faible et sans personnalité. On lui fait comprendre qu'elle est incapable de prendre des décisions pour sa vie. Le mariage est juste un moyen pour se débarrasser d'elle :

« Vous dirais-je encore que, jusqu'à mon mariage , elle tenait à jour le calendrier de mes règles et qu'elle allait jusqu'à fouiller les poubelles pour y rechercher et vérifier mes serviettes hygiéniques ? »

« Cela suffit-il ? Cela vous suffit-il pour comprendre ce qui m'a menée à ce jour de mai ? ». (Maïssa Bey,2018,p 63).

Cette vie dans le rejet et l'absence d'amour la pousse plusieurs fois à penser au suicide

« Une enfance solitaire, sans amour. Une mère autoritaire ,abusive parfois. Des frères qui portaient leurs attributs de mâles avec une assurance tranquille, un père absent , déconnecter de la réalité une difficulté presque congénitale à travers sa place dans la famille puis dans la société et enfin un mari qui correspond presque exactement au portrait robot des hommes classés dans la catégorie prédateurs violents ». (Maïssa Bey,,2018,p151).

« Adolescente, j'ai souvent songé au suicide. Aux mille et une manières de mettre fin à une vie qui ne m'offrait aucune promesse de bonheur ». (Maïssa Bey,2018,p45).

Sa maman la rejette toujours, et surtout après son crime ,

La protagoniste est présentée aussi comme une créature non gâtée par la nature. Elle est laide avec un physique repoussant :

« J'ai pris tout temps pour mesurer l'étendue du désastre : des cheveux grisonnants coiffés sans soin , attachés par un élastique. Des petits yeux ronds et noirs, surmontés de sourcils hauts et rares qui donnent à mon visage une expression de perpétuel étonnement . Une bouche tombante encadrée de deux rides profondes, deux sillons d'amertume qui courent jusqu'au bas du menton. Le tout porté par un corps noyé dans l'ampleur d'une robe d'intérieur faite pour une femme bien plus grande , bien plus en formes »(Maïssa Bey,2018,p 152).

Cette femme était détestée et indésirable. Son mari ne lui trouve aucun charme et ne manque pas de la ridiculiser pour ça :

« Il me disais souvent :Regarde toi ! Mais regarde toi ! Tu ne ressembles à rien ! ».

La femme n'aimait pas son apparence. Elle apprend à se détester à son tour :

« Je n'ai jamais fait partie de cette catégorie de femmes sur lesquelles les hommes se retournent. Mon apparence physique m'a permis d'échapper au calvaire du harcèlement de rue auquel ces femmes-là sont confortées. ». (Maïssa Bey,,2018,p153).

Après son mariage, c'est une autre peine qui l'attend. Elle tombe sur un mari cruel et violent. Ce mari la frappe dès leur première nuit et lui impose une cohabitation infernale qui la pousse à le haïr et vouloir sa mort :

« Dès la première nuit, dès la première bouffée de haine, j'ai souhaité sa mort. J'en ai rêvé. Oui, des centaines de fois, j'ai rêvé pour lui un attentat terroriste, un accident quelconque, des mauvaises rencontres, une maladie incurable assortie d'une longue et douloureuse agonie. J'ai souhaité de toutes mes forces qu'il rôtisse en enfer ». (Maïssa Bey,,2018,p47).

Un autre élément contribue à la marginalisation de cette protagoniste. C'est une épouse sans enfant. Une femme mariée qui n'a pas donné de naissance. Le texte ne dit pas si le problème provient du mari ou d'elle mais la tradition veut qu'on accuse toujours la femme en premier et qu'on vérifie après en contractant d'autres mariages :

« *Je présente donc deux anomalies : je n'ais pas enfanté et j'ai enlevé la vie à un homme* ». (Maïssa Bey,2018,p32).

Cette protagoniste va commettre un fait qui va aggraver sa situation. Elle va supprimer son mari. Elle devient ainsi une femme criminelle qui n'a pas su donner la vie mais qui était capable de la ôter à un être avec qui elle partage le même toit ; Elle devient la femme indigne au regard de la société, celle sur laquelle on pointe un doigt accusateur, celle qu'on regarde avec mépris et dédain.

Avec cet acte , elle est définitivement reniée et mise à l'écart. Elle perd même son identité avec son nom et devient un être anonyme. Elle n'a plus de nom. Pour la désigner le texte emploie ; la coupable, la dénommée, la criminelle, la détenue...

« *Par l'acte que j'ai commis, j'ai effacé mon identité et le prénom que mes parents ont choisi pour moi le jour de ma naissance* ». (Maïssa Bey,2018,p18).

Elle devient « la dénommée » : « *La dénommée c'est moi . Depuis le jour où deux policiers m'ont sortie de chez moi menottes au poignets pour me livrer à la justice, je suis désignée qu'en référence à mon acte : « la coupable ,l'accusée, l'auteure du crime, l'inculpée, la détenue, numéro d'écrou ou matricule F277* ». (Maïssa Bey,,2018,p 17).

Pour sa famille, son acte a signé sa mort symbolique. Personne ne se rend à sa visite en prison, personne ne s'inquiète de ce qu'elle devient :

« *Ma mère n'est jamais venue me voir en prison[...]*

Elle ma rayée de sa vie. Elle aurait aimé sans doute de déchirer la page qui porte mention de ma naissance sur le livret de famille. ». (Maïssa Bey, 2018,p 71).

Cela lui vaut une exclusion totale « *Criminelle. Pour la société ce mot est ce qui me définit à l'exclusion de tout autre. Je ne suis plus ni la femme de ni la fille de. Je n'ai plus ni filiation ni appartenance.* » (Maïssa Bey,,2018,p32).

En prison grâce à sa maîtrise de l'écrit, elle va acquérir une nouvelle identité celle de :Katiba, l'écrivaine. Elle devient l'écrivain publique en prison

« J'écrivais moi aussi des silences. J'écrivais des lettres d'amour. J'écrivais des lettres de désespoir. De colère. Paroles nues. Paroles vives. Ecarlate. »(Maïssa Bey,2018,p 93,94).

A travers le choix d'un personnage rejeté dès son enfance par tous ceux qui l'entourent, victime de marginalisation, sujet aux moqueries, privé d'amour pour son physique, un être indésirable qui ne trouve de place ni dans sa famille, ni avec son mari, Maïssa Bey exprime la confiscation de la parole dont sont victimes les femmes et a traduit la quantité de douleur que cette privation d'expression entraîne. Une douleur qui va jusqu'à la déconstruction de l'unité psychique de l'être. La protagoniste perd son estime de soi et devient incapable de se défendre : le jour de son procès elle reste muette. Devant les propos qui l'accablent, elle ne réagit pas. Elle sait déjà que sa parole ne compte pas.

L'enfermement de la voix féminine s'exprime également à travers d'autres procédés narratifs que nous verrons dans les pages suivantes.

2. L'intériorisation de la prise de parole

Pour exprimer la confiscation de la parole au sujet femme, Bey opte au niveau de l'énonciation pour des formes qui traduisent une volonté d'intériorisation de la parole.

Nous étudions dans cette partie les deux formes de prise de parole présentes dans le texte qui sont : le monologue et le dialogue pour voir laquelle des deux est privilégiée.

2.1 La forme monologique

Le monologue vient du mot grec « mono » qui signifie « seul », et « logo » qui signifie « discours ». C'est un moyen de communication par le quel l'émetteur reporte ses pensées au style directe à lui-même c'est-à-dire une phase auto-adressée. C'est un discours dans le quel le locuteur se tient à lui-même.

Dans le dictionnaire de la langue française Larousse, « *le monologue est un discours de quelqu'un qui se parle tout haut à lui-même ou qui parle seul longuement sans laisser la parole à ses interlocuteurs.* » (« Définition du monologue » , s. d.)

C'est un type de dialogue qui se caractérise par un long développement récité sans interruptions par un personnage qui est seul scène et qui veut parler de ses sentiments et ses intentions.

Selon le dictionnaire Le grand Robert, le monologue est : « Un long récit que, dans une scène seule, l'un des personnages d'une action dramatique se fait en quelque sorte à lui-même, et qui lui sert à expliquer au spectateur l'état de son âme ou à exposer certaines situations ». (Grand Robert de la langue française – XIXe)

Le monologue intérieur est une technique littéraire utilisée pour présenter la pensée intime dans un cheminement désordonné d'un point de vue intérieure du personnage principal. Dans cette technique, le personnage principal est seul sur scène, il entre dans une conversation qui n'est pas réciproque, il s'adresse à lui-même, Il parle sans attendre de réponse. Il s'adresse à sa conscience et analyse les évènements du passé.

Cette technique émergea en XVII siècle par *Madame de La Fayette* dans *La princesse de Clèves* après elle a été développé par son précurseur Édouard Dujardin dans son roman intitulé *Les lauriers sont coupés* en 1887. Dans son essai, il définit le monologue intérieur de cette façon :

« Le monologue intérieur est [...] le discours sans auditeur et non prononcé, par le quel un personnage exprime sa pensée la plus intime , la plus proche de l'inconscient, antérieurement à toute organisation logique , c'est-à-dire en son état naissant , par le moyen des phrases directes réduite au minimum syntaxial, de façon à donner l'impression de tout venant »(« Le monologue intérieur » , s. d.).

Selon Le petit Robert : «Le monologue intérieur : longue suite de réflexions ; en littérature, transcription à la première personne d'une suite d'états de conscience que le personnage est censé éprouver ».

C'est une forme hybride conséquence d'un simulacre de dialogue .Il n'en reste pas moins que le monologue est une forme ambiguë, voire hybride. Il détourne la fonction fondamentale de communication propre au langage, même s'il s'en inspire pour proposer un simulacre de dialogue.(« Le monologue intérieur » , s. d.)

✓ **Les caractéristiques du monologue**

Le monologue intérieur se caractérise par :

1_ L'évocation de soi, omniprésence de la première personne : « je, mon ».

2- Utilisation du présent de l'énonciation.

3_ Une ponctuation inhabituelle et forte (exclamation, interrogation). (Les caractéristiques du monologue, s. d)

4_ Une logique visible.

Le monologue est donc, un dialogue interne, un dialogue avec soi-même, mais qu'est ce qu'un dialogue ?

2.1.2 La forme dialogique

Selon le dictionnaire Larousse , le dialogue est : « *Dans une œuvre littéraire ou théâtrale, ensemble des paroles échangées entre les personnages ; dans un scénario de film, texte dit par les personnages en action.* », est dans une deuxième définition : « *Ouvrage littéraire en forme de conversation qui permet à l'auteur d'exposer ses idées en faisant tenir le rôle de contradicteur à l'un des personnages.* ». (Définition du dialogue, s. d)

Le dialogue est un échange de réplique entre deux ou plusieurs personnes, appelés « *des interlocuteurs* ». Cette notion vient des mots grec « *dia* » qui signifie « *entre* » et « *logos* », qui signifie « *parole* », et donc, le dialogue est un ensemble de paroles échangées entre des personnages.

Cette notion a apparue pour la première fois par *Platon* qui a introduit cette notion dans ses textes.

Dans un récit, le dialogue se présente par des paroles prononcées par les personnages . Le narrateur qui est le **locuteur** ou **l'énonciateur** raconte à la première personne « *je , nous , moi , me* » et s'adresse à **l'interlocuteur** ou **le destinataire** en utilisant les pronoms de la deuxième personne « *tu, vous,, te, toi*», en plus des pronoms de la troisième personne au personnages dont il parle.

✓ **Les caractéristiques du dialogue**

Le dialogue se caractérise par :

1_ Une ponctuation:

- Les deux points : ils se placent avant les paroles .
- Les guillemets (« ») dans les quels le paroles sont contenues.
- Les tirets (–) utilisés pour indiquer les changements de personnages qui prennent la parole.

2. Des verbes introducteurs : ils sont utilisés pour indiquer qu'un personnage prend la parole et même la manière dont il parle .

Par exemple :dire, crier, informer, s'exclamer, ajouter, demander, questionner, etc.

3. Des paroles des personnages au style direct.

Nous revenons à notre roman pour que nous sachions s'il s'agit d'un monologue intérieur ou d'un dialogue .

Dans le roman, nous ne trouvons aucune caractéristique du dialogue , il n'y a pas des personnages qui parlent dans le texte ni des paroles au discours direct. Il n'y a pas de dialogue dans le roman car nous n'avons pas d'échanges de répliques. IL y a seulement des propos qui vont dans un seul sens et qui sont ceux de la criminelle. Des propos qui s'évaporent car ils ne déclenchent aucune réponse en retour. .

L'auteure Maïssa Bey fait semblant d'insérer un dialogue entre la coupable et l'écrivaine mais en réalité il n'y a pas de dialogue, le locuteur qui est la dénommée ne s'adresse pas à l'écrivaine ni à aucune autre personne, elle s'adresse à elle-même. A la lecture on a l'impression que la deuxième interlocutrice qui est l'écrivaine est presque un fantôme. Elle fonctionne comme un prétexte imaginé pour déclencher la prise de parole.

Donc, dans notre roman, il ne s'agit pas d'un dialogue mais d'un faux dialogue , c'est le monologue qui domine

Nous relevons quelques passages du monologue intérieur de *Nulle autre voix* :

« Je dis : quelques choses qui surgit ou qui fond sur vous. Et qui prend possession de vous. Je dis : c'est une injonction. Ou quelque chose qui y ressemble. Et l'on sait. L'on sait qu'il est inutile de résister . Alors soi tout se tait. ».

« Je dis : alors en moi tout s'est tu. Autour de moi l'aire se raréfie comme si j'étais arrivée au sommet d'une très haute montagne. Mais peut importe ! Je n'ai pas besoin de respirer... ».

(Maïssa Bey, ,2018,p 11).

« Je dis : là maintenant pendant que je vous parle le décor se remet en place. Comme dans ces livres pour enfants ces livres en relief où lorsqu'on ouvre les pages des maisons... ».

« Je dis : voilà plus de quinze ans que j'ai refermé le livre d'images qu'aujourd'hui j'ouvre pour vous. (Maïssa Bey, 2018, p12).

« Je dis : je n'ai jamais plus retrouvé la qualité de silence de cette nuit-là. On aurait dit un silence de neige et de brume qu'aucun bruit de vie ne défaisait. ». (Maïssa Bey, 2018, p14).

Dans la première caractérisation, la narratrice est omniprésente, elle attribue ses paroles à la première personne « **Je** », elle exprime ses pensées intimes les plus proches de l'inconscient. Elle parle des événements et des actions dont elle a vécu auparavant, elle analyse les actions et événements du passé .

Dans la deuxième caractérisation, la femme détenue utilise le présent dans la situation de l'énonciation et quand elle évoque les actions du temps présent.

Nous remarquons aussi l'emploi d'une ponctuation inhabituelle , comme :

✓ **Les points d'exclamation**

« Mais peut importe ! ». (Maïssa Bey ,2018, p11).

« Je l'ai tué. Normal ! ». (Maïssa Bey,,2018,20).

« Ah, j'ai oublié la victime ! ». (Maïssa Bey,2018,p77).

« Mais oui ! Le foulard ! Larme du crime ! [...].Tiens, mais tiens ! me disait ma mère d'une voix pleine d'une colère contenue en me tâchant son foulard, couvre toi ,mets le sur la tête quand tu sortiras ! Je ne veux pas qu'on dise que ma fille est une dévergondée ! ». (Maïssa Bey ,,2018,p174).

✓ **Les points de suspension**

« C'était un homme... Je n'ai rien à dire de plus pour l'instant. ». (Maïssa Bey, 2018,p 17).

« J'ai besoin d'informations sur les...euh, les...les criminelles. » (Maïssa Bey, 2018, p19).

« [...]je me suis brusquement sentie...comment dire ? délivrée. ». (Maïssa Bey, 2018, p35).

« Et pour cela, il fallait...il lui fallait des anecdotes de prison ». (Maïssa Bey,2018, p109).

« Je lui dirai...je lui dirai qu'il faut qu'elle revienne pour que nous reprenions nos conversations. Que j'ai encore beaucoup de choses à lui raconter. D'importantes à lui faire. Sur...sur moi. Sur lui ... Je lui dirai...je lui dirai [...]. » (Maïssa Bey,2018, p199).

✓ **Les points d'interrogation**

« De quelle libération parlaient-ils ?

[...] Est-ce suffisant au regard de la vie d'un homme ? Qui peut le dire ? »(Maïssa Bey,2018, p29).

« Comment m'a elle repérée ? Comment a-t-elle retrouver ma trace après tant d'années ? Pourquoi a-t-elle jeté son dévolu sur moi ? (Maïssa Bey,2018, p31).

« Était-ce le vent ? Était-ce un vertige ? Était-ce la matérialisation de mes peurs, de mes envies avortées ? » (Maïssa Bey,2018, p44).

« [...] qu'est-ce que tu attends ? Qui te pleurera ? Qui te regrettera ? ».(Maïssa Bey, 2018, p45).

« Avait-elle peur que je m'enfuie ? » (Maïssa Bey,2018, p64).

« Existe-t-il des gens sans histoire ?[...] Elle-même, n'a-t-elle pas d'histoires ? Que cachent son sourire et son humeur toujours égale ? ».(Maïssa Bey, 2018, p125).

Dans notre roman *Nulle autre voix* ,nous trouvons ces caractéristiques du monologue intérieur . L'auteure Maïssa Bey ne domine pas sa protagoniste, elle la laisse s'exprimer en s'adressant à elle-même.

✓ **Les incises entre tirets encadreur**

« Je suis d'abord entrée dans le salon dont mon frère avait délicatement renfermé la porte ».(Maïssa Bey, 2018, p25).

« Rien ne laissait soupçonner qu'un crime odieux, atroce, abject avait été commis dans ce salon si coquet, si net ». (Maïssa Bey, 2018, p26).

« L'acte que j'ai commis de sang froid, a asséné avec force l'avocat générale est inscrit sur mon casier judiciaire. » (Maïssa Bey, 2018, p29).

« Votre réponse presque quotidienne , que j'ai souvent vécue comme une intrusion je dois l'avouer en est la cause ». (Maïssa Bey, 2018, p36).

« Je tiens de dire _je ne sais plus si cela a été évoqué dans nos entretiens_ que l'homme n'était pas jaloux.

[...]Sa plus grande erreur, répétait-il sans s'adresser directement à moi _parce qu'il ne me regardait jamais_ avait été d'accepter ce mariage arrangé sans penser aux conséquences de cette arrangement. » (Maïssa Bey,2018, p43).

« puis-je lui répéter les paroles de ma mère qui se doutait bien _non, qui savait_ et ne cessait de faire allusion aux femmes. » (Maïssa Bey, 2018, p69).

Le côté psychologique du personnage principal la femme criminelle a nous dévoile ses pensées intimes. Le monologue intérieur a permis au personnage principal de révéler une logique visible , ses idées juxtaposées, et ses sentiments les plus tragiques, Tous cela en s'adressant à sa conscience , et nous voyons que notre protagoniste a analysé ses véritables émotions.

Le monologue est donc, délibératif et introspectif parce qu'il donne une profondeur à la protagoniste .

Maïssa Bey a choisi le monologue dans son écriture comme une forme d'intériorisation de la prise de parole pour que nous ayons une idée profonde de la personnalité de la femme criminelle car la voix de cette femme ne fuse pas en réalité, elle reste prisonnière de ses pensées selon la forme monologique et ne sort pas des cadres des lettres qui deviennent une simple communication fictive car elles n'ont aucun retour. Rien ne permet au lecteur de conclure que les lettres ont été bien reçues. La parole reste ainsi prisonnière des pages des lettres.

Cette dernière remarque sur les lettres nous pousse à aborder l'élément suivant qui concerne l'épistolaire.

2.2 La forme épistolaire

La forme épistolaire désigne une correspondance fictive par lettres entre deux personnes, c'est un échange de correspondances. L'origine du mot « épistolaire » vient du mot latin « épître » (« Épistolaire étymologie » , 2017) qui signifie l'emploi d'une lettre comme un moyen de correspondance, et du mot grec « épistellein » qui désigne « envoyer à ». Ce terme apparaît au XVI siècle en langue française comme adjectif pour désigner le rapport de l'échange par lettres.

La littérature épistolaire émergea en XVII siècle et resta en XVII siècle. Au XVIII siècle, elle a connu un grand succès et elle était une forme dominante de l'écriture après la publication de la Nouvelle Héloïse de Jean Jacques Rousseau et *Les lettres persanes* de Montesquieu.

Elle apparaît de la nécessité de la correspondance et de la communication entre les personnes. Elle était un moyen très important pour rétablir la distance. Elle est née de la rencontre du récit fictif et de lettre .

G. Haroche-Bouzinac trouve que « *La lettre se présente comme Un moyen de compensation de la douleur de l'absence .l'entremise de papier, comme l'affirme Jacob, « nous nous rendons présents »*

Selon Maxicours, la lettre est un mode de communication écrite différée dans le temps : il y a un décalage entre le moment où elle est écrite et le moment où elle est lue, et dans une autre définition la lettre simule un dialogue qui lui aussi est différé ; elle permet d'établir un contact entre :

Un émetteur : c'est la personne qui écrit la lettre. On l'appelle aussi l'épistolier (mot formé sur la racine latine « epistola » qui signifie la lettre). Il est désigné par les pronoms personnels « je » ou « nous », un destinataire : c'est la personne à qui la lettre est adressée ; il est désigné par le pronom personne « tu » ou « vous ».(Le genre épistolaire, s. d).

François Simonet Tenant trouve que :

« La lettre, ce petit rectangle de papier si commun et ordinaire, se révèle rebelle à la définition. Aux yeux d'un contemporain, la lettre, quand elle n'est pas message administratif, est volontiers associée à l'expression autobiographique voire intime du locuteur. Cette conception s'impose cependant tardivement dans l'évolution historique de la lettre. Aussi, une rapide réflexion théorique et un itinéraire historique sont-ils nécessaires pour mieux démêler les rapports de la lettre et du social, de la lettre et de l'intime. » (François Simonet, 2004).

Elle met en contact le locuteur avec son correspondant dans un espace et dans un temps différents.

En fait, la lettre est considéré comme un moyen de parler, d'exprimer, de dire ce que l'on peut pas dire oralement , et ce que l'on peut pas avouer en face à face . Parfois , transmettre les pensées ou les sentiments par écriture sera accessible et mieux que l'orale.

Auparavant, dans les anciennes sociétés maghrébines la femme était privé de parole, la mentalité maghrébine a interdit l'espace public au femmes, ce qui a poussé la femme

d'explorer à travers l'écriture et bien particulièrement l'épistolaire pour sortir de l'isolement des sociétés.

La lettre donc , est un moyen de braver les restrictions et les menottes du silence comme elle a fait notre protagoniste « **La femme accusée** » dans *Nulle autre voix* de « **Maïssa Bey** » quand elle s'est réfugiée dans l'écriture de ses lettres adressées à la femme écrivaine. Ses lettres ne transmettaient pas seulement des informations, mais exprimaient aussi des sentiments et des souvenirs blessants et douloureux.

La communication épistolaire permet de jouer sur le silence, les allusions et les non dits, l'auteure Maïssa Bey se présente derrière un personnage fictif qui n'est pas l'auteur dans la correspondance. Elle montre aux lecteurs la psychologie de la protagoniste, ses pensées , son humeur et son état d'âme.

Maïssa Bey se concentre donc dans son écriture sur « *Le moi* » de la femme détenue. Elle a fondé un pacte d'authenticité avec les lecteurs en utilisant la correspondance fictive.

Il se compose de quatorze lettres échangées d'un seul épistolier, les lettres vont dans un seul sens. Le point de vue exprimé par la narration n'est que celui d'un destinataire unique , l'accusée toujours prend la parole et s'adresse à l'écrivaine . Le destinataire qui est la femme écrivaine ne répond pas et ne réagit . L'émetteur partage ses idées , ses pensées et ses sentiments , il présente les personnages extérieurement . Il écrit à la première personne du singulier .

Dans cette œuvre , Maïssa Bey raconte l'histoire d'une femme qui a tué son mari à qui elle était mariée de force et avec lequel elle vivait un enfer quotidien qui a duré plusieurs années mêlant tout type de violence . La maltraitance dont elle était victime la pousse à commettre l'irréparable. Elle tue son mari pour mettre fin à son calvaire. L'assassinat de son époux lui vaut d'être condamnée à quinze ans de prison, quinze ans de réclusion criminelle, quinze ans derrière les barreaux. Après sa libération Elle devait affronter la vie et de regard des autres. Elle a connu une femme écrivaine et grâce à celle-ci elle se libère enfin par l'écriture. C'est un roman de 202 pages sous forme de lettres. Le roman prend la forme épistolaire dès la page 36.

La première lettre (de la page 36 jusqu'à la page 41) : Revient sur sa rencontre avec l'écrivaine. Au début l'auteure du crime ne pense qu' à sa première erreur. Elle devait chercher les mots pour dire l'horreur de l'acte qu'elle a commis. L'écrivaine avait le courage

de venir chez une femme dangereuse comme elle, une femme folle, monstre d'insensibilité, bourreau, sans avoir peur. Elle déclare que l'écrivaine est au centre de sa vie, elle est devenue importante pour elle. Elle consigne sur des pages leurs conversations et ses impressions du jour, prend des notes sur un carnet ou un cahier journal.

La Deuxième lettre (à partir de la page 42 jusqu'à la page 59) : C'était le début de mois de Mai, plus d'une semaine que l'écrivaine n'est plus venue vers la protagoniste, elle est partie en vacances avec sa famille, son mari et son enfant. La protagoniste se rappelle qu'elle n'est jamais allée en vacances. Cela est arrivé une seule fois avec son frère. Son époux n'était pas jaloux tout simplement parce qu'il considérait qu'il n'avait aucune raison de l'être, il avait accepté leur mariage arrangé sans penser aux conséquences de cet arrangement, il n'a vu que le côté matériel et les avantages qu'une alliance avec une famille comme sa famille pourrait représenter pour lui.

La femme criminelle raconte sa tentative de suicide, elle voulait mettre fin à sa vie, quand elle a fermé ses yeux, elle a entendu la voix de son mari qui l'encouragea à sauter, mais son frère intervient à la dernière minute et la tire en arrière pour la sauver. Elle a songé au suicide, mais elle sait que c'est interdit en Islam car seul Dieu a le droit de disposer des vies. Elle décide que son mari doit mourir elle pense aux différentes manières de mise à mort. Elle en rêve des centaines de fois : un accident quelconque, des mauvaises rencontres, une maladie incurable. Elle souhaite de toute ses forces qu'il rôtit en enfer.

Puis elle revient au souvenir de l'écrivaine qu'elle décrit avant de parler de la prison, et du choc d'être enfermé dans une cellule. Elle déclare qu'elle a vécu quinze ans dans une cage, qu'elle n'a jamais goûté à la liberté.

Le 27 Mai 2001, à 11 heures du soir, elle passe enfin à l'exécution de son plan. Son mari est assis devant la télévision. L'homme semblait fasciné et absorbé par ce qu'il regarde elle profite de son inattention et le tue. Elle a appelé son frère après et lui a appelé la police à son tour, elle entre en prison le lendemain. Toujours la présence de l'écrivaine se fait sentir et dans chaque page presque, cette femme prend de plus en plus de place dans sa vie, elle est devenue plus proche, presque indispensable, c'est grâce à elle qu'elle écrit. Puisqu'elle n'ouvre pas sa porte et ne parle à personne. Les voisins l'appellent la femme invisible.

La troisième lettre (de la page 60 jusqu'à la page 69) : Dans cette lettre, l'écrivaine a voulu que la coupable revienne sur les souvenirs de son enfance, elle dit que la vie de l'adulte dépend de son enfance que tout se joue à l'âge de 7,10,12 ans. Elle évoque que sa mère ne levait

jamais la main sur elle, c'est tout juste qu'elle levait sa voix pour la réprimander ou de lui donner des ordres. Elle avait peur au point qu'elle urinait sur elle-même, et cela est arrivé une fois en classe, elle fut surnommée la « pisseuse ».

La voix de sa mère prenait une tonalité et des inflexions particulières surtout quand elle s'adressait l'une à l'autre de ses clientes, elle était très sévère envers sa fille. Celle-ci n'a pas supporté sa dureté. A 10 ans, elle s'était persuadée qu'elle ne peut pas être sa vraie mère, elle répétait à ses amis qu'elle était adoptée . A 27 ans, elle est forcé par sa mère à accepter la demande de son premier et unique prétendant, c'était le frère d'une de ses clientes, un brave homme, sérieux et inoffensif.

La coupable revient sur un autre souvenir de prison, un jour une femme a demandé à la voir pour entendre son histoire. Elle est envoyée en mission par une institution officielle pour y faire enquête sur les femmes victimes de violence. Elle a commencé à l'interroger mais la coupable comme d'habitude se réfugie dans le silence, elle ne pipe mot, cette femme ressemble à une collègue de travail au laboratoire où la criminelle travaillait.

La coupable repense à son mari à ces coups portés avec une volonté manifeste de ne laisser aucune trace physique apparente. Mais elle ne dit rien sur ce qu'elle endure car sa mère l'avait prévenu la veille de son mariage qu'il n'était pas question qu'elle revienne dans la maison familiale. Pas de divorce envisageable.

La quatrième lettre (de la page 70 jusqu'à la page 78) : Dans cette lettre, elle parle encore de sa mère, de sa méchanceté gratuite et de sa froideur quand elle était petite. Même après sa sortie de prison, elle n'est jamais venue pour la voir et s'enquérir de son état. Elle l'a bannie et a interdit à tous les membres de sa famille de prononcer son nom devant elle. Elle l'a rayée de sa vie. Elle n'avait pas tardé à fermer son atelier de couture et à renvoyer ses clientes. Elle était toujours silencieuse et taciturne . L'enfant ne parlait jamais avec son père en présence de sa mère. Son avocat avait des doutes sur sa santé mentale par ce qu'elle était trop calme ; elle n'avait répondu à aucune question de celles qui lui ont été adressées. Pour tous, elle n'était pas dans un état normal au moment où elle a commis cet acte , elle n'a manifesté aucune réaction quand le verdict est prononcé.

La cinquième lettre (à partir de la page 79 jusqu'à la page 85) : Dans cette lettre, l'accusée parle d'une femme s'appelant Nassima, c'est la femme qui était la plus proche d'elle pendant sa détention. Elle est condamnée à huit ans de réclusion criminelle, à cause d'une bagarre qui s'est mal terminée ; elle a tué une collègue qui a dragué son mec. La criminelle a appris à

cette amie à bien parler en français. Celle-ci réitérait souvent la même question pourquoi elle ne l'avait pas empoisonné, puisqu'elle travaillait dans un laboratoire pharmaceutique, et comme ça personne ne s'en serait aperçu, ni vu ,ni connu.

La sixième lettre (à partir de la page 86 jusqu'à la page 94) : Dans cette lettre, la criminelle parle de sa période de détention et de la prison, elle parle de ses habitudes . Elle parle aussi des femmes prisonnières qui sont alcooliques. Elle trouve que ces dernières sont considérées comme les déchets de la société. La majorité des coupables qui écopiaient de peine légères revenaient quelques mois plus tard. Elle a mentionné Samira 20 ans ,Souad 25 ans, Hamida 40 ans.

En prison, la protagoniste fut celle qui écrit, elle acquiert vite le statut de l'écrivaine publique. Elle est devenue katiba pour ses compagnes de détention et même pour les surveillantes. Elle écrivait des documents administratifs, des lettres écrites aux proches, familles et même des lettres d'amour. Elle écrivait des silences aussi des lettres de désespoir, de colère, des paroles nues, paroles vives, écarlates. Cette femme a appris jusqu'où peut aller une femme pour son amour et que l'amour d'une mère peut être inaliénable et que la haine est due aux rejets.

La septième lettre(à partir de la page 95 jusqu'à la page 109) : Dans cette lettre, l'accusée aborde son mariage : sa mère était très contente d'avoir enfin un prétendant sous la main. Elle presse son époux pour trouver un appartement à sa fille et son mari puisque c'était son métier. Elle évoque qu'elle a pu travailler après son mariage parce qu'elle avait besoin d'argent pour payer le loyer et pour s'acquitter des frais de son occupation.

18 ans plus tard, son père lui avait écrit une lettre pour lui apprendre qu'elle est désormais propriétaire de son logement. Son frère se charge de la lui remettre quinze jours avant sa libération. Dans sa lettre, il l'a informée qu'il avait accompli toutes les formalités pour l'achat du logement, et dans la dernière phrase de cette lettre, il lui a demandé de lui pardonner parce qu'il n'a pas su la protéger. Elle parle de son arrestation, le matin ou les policiers sont arrivés devant son immeuble. Ils lui ont mis les menottes aux poignets. Les femmes et les hommes avaient pour elle des yeux pleins de haine et de mépris. C'est une femme indigne qui a osé tuer son pauvre mari alors qu'il avait le dos tourné.

Lors de sa délibération, personne n'est venue à sa rencontre à part son frère. Le seul qui l'attendait devant la porte de la prison. A sa sortie de prison, elle réalise que tout le monde se rappelle encore de son acte que personne ne lui pardonne.

Après cette longue période d'incarcération, rien n'est oublié. Elle reste toujours celle qu'on montre en doigt. Celle dont parle en chuchotant.

Elle revient après à l'instant présent et parle de sa vie de tous les jours et de la femme engagée pour l'entretien de la cage d'escalier, elle s'appelait Fatiha. Contrairement à elle, elle est une femme bavarde. Elle apprend de sa bouche qu'elle s'est séparée de son mari parce qu'il a osé aborder une autre femme.

L'inculpée revient à l'écrivaine pour lui apprendre qu'elle a la chance d'être la seule femme à qui elle accepte de parler de son crime et de sa vie. Tous ceux qui ont tenté d'entrer en communication avec elle pour une raison ou une autre ont échoué. sortie de prison qu'elle ait contactée. Bizarrement avec cette écrivaine elle se défait de son silence et livre ses confidences.

La huitième lettre (à partir de la page 110 jusqu'à la page 119) : Dans cette lettre, elle imagine ce que pense l'écrivaine d'elle. Elle pense sûrement que la condamnée n'est jamais sortie de prison. Son mode de vie, les barrières qu'elle dresse aux autres montrent qu'elle se crée une nouvelle prison dans son propre appartement.

n'existe pas pour une femme comme elle. Elle n'avait pas cherché un travail parce que son dossier comporte une copie du casier judiciaire. Quand son mari l'a frappée pour la première fois, elle n'a pas crié, elle avait glissé, un éclat de porcelaine a entaillé la paume de sa main, le sang coulait mais aucun son ne sortait de sa bouche

En prison, les néons n'étaient jamais éteints, le jour comme la nuit. Il fallait que tous sera visible et sous contrôle. Cette lumière devient dérangeante et dans son appartement cela lui rappelle l'atmosphère de la détention.

La neuvième lettre (à partir de la page 120 jusqu'à la page 126) :, Elle écrit encore cette lettre pour l'écrivaine, pour parler de l'irruption et du désordre qu'elle a provoqué dans le cours habituel de ses journées.. Tous était simple et fonctionnait toujours de la même manière avant l'arrivée de l'écrivaine. Après l'avoir accepté dans son quotidien, elle ne supporte plus maintenant son absence. Quand l'heure du rendez-vous approche, elle s'impatiente. Elle ne sait pas grand-chose sur cette écrivaine, ni son âge ni aucun détail de sa vie privée mais accepte tout de même de lui livrer toutes les informations qu'elle désire sur sa vie et son passé. Elle lui fournit la matière de son récit mais n'a aucune information de retour.

La condamnée vit au reclus, garde sa porte fermée et les voisins ne l'approchent pas. Le souvenir de son crime est toujours présent dans leurs esprits. Elle se rappelle que pour ce voisinage son mari ne méritait pas ce qui lui est arrivé car aux yeux des autres il était un homme respectable et un bon époux. Personne ne se doutait de ce qu'il faisait endurer à sa femme.

Selon elle, la société repose sur deux socles ;le visible et le caché, ce qui n'est pas visible n'existe pas . Il n'existe pas des gens sans problèmes mais ils cachent derrière leurs sourires.

La dixième lettre (à partir de la page 127 jusqu'à la page 138) : La détenue se change, elle décide de se baigner à la place de la douche quotidienne qu'elle a l'habitude de prendre. Elle plonge dans la baignoire utilisée auparavant comme un réservoir d'eau car pendant les années 80/90, l'eau était rationnée . Cela lui procure des sensations agréables d'autant qu'en prison, elle ne prenait qu'une douche hebdomadaire mais dans des conditions plus que précaires. Après sa libération, elle n'est jamais allée au hammam. Elle se déshabille et glisse dans l'eau chaude. Elle parle du bien que cela lui fait, elle qui n'a jamais connu la jouissance. Après sa douche, elle se contemple au miroir. Elle reste longtemps devant son reflet et réalise les dégâts que le temps a fait subir à la jeunesse du corps. Elle se sèche et se coiffe plus soigneusement que d'habitude. Elle a laissé ses cheveux flottés sur ses épaules. Elle se sent différente. Grâce à Farida , elle découvre jour après jour la formidable liberté.

Quand elle revient à son présent, elle se rappelle qu'elle sera un personnage de roman dont les mots clefs seront :. Femme, Meurtre, Prison, Violence, Silence. Elle pense également aux personnages secondaires qui sont sa mère, son mari , son père, son frère et ses compagnes de détention.

Onzième lettre (à partir de la page 139 jusqu'à la page 166) : l'accusée déclare que toutes ses lettres ne sont pas datées . Elle a livré tous les fragments de sa vie et tout ce qu'elle n'a pas évoqué de vive voix. Elle disait à Farida qu'elle pourrait les classer pour la cohérence du récit, et qu'elle sera digne de sa confiance. Elle ne savait pas combien de temps va durer leur collaboration pour la réalisation de ce projet, et que l'écrivaine en demeure la seule bénéficiaire. L'histoire d'une femme battue, harcèlement moral et plus largement la condition féminine, sans oublier quelques scènes de sexe sont à son avis de bons ingrédients à la réussite du roman.

La condamnée raconte dans cette lettre le souvenir du seul amour qu'elle a connu dans sa vie. Celui éprouvé pour un jeune homme à l'université pour qui elle écrivait les cours, faisait des

photocopies et aidait pendant les examens et découvre un jour qu'il n'a aucun sentiment pour elle.

Elle repense à son frère, le seule membre de la famille qui continue de la voir. Elle avait 2 frères ; l'aîné, Abdelhak est tué dans un faux barrage et son petit frère Amine qui a vécu avec elle une expérience inhabituelle pendant l'enfance. Il avait passé 4 jours avec elle dans une chambre vide sans que quelqu'un ne s'inquiète de leur absence, elle a veillait sur lui et il se sent redevable envers elle. Elle a failli plusieurs fois lui raconter ses problèmes de couple mais elle ne voulait pas détruire l'image qu'il garde de cette grande frangine.

Ses souvenirs hésitent et se dérobent au seuil de la conscience. Elle se souvient des sensations et des images, elle sent que son mari est toujours là elle n'avait pas peur de lui . Elle est bizarre la relation des couples. Elle a dit qu'elle n'a jamais entendu sa mère appeler son père par son nom, elle ne l'appelait que sidi . Elle ne dit que « l'homme qui » quand elle parle de lui, elle n'a jamais appelé par son prénom. Les règles de cohabitation ont été définies et appliquées dès les premiers instants.

Au sein de sa famille elle était comme une existante. Sa mère ne la supportait pas, ses frères portaient leurs attributs de mâles avec une assurance tranquille, un père absent, déconnecté de la réalité. Elle n'a jamais su se faire une place au sein de cette famille. Cela ne changera pas après, elle sera toujours l'exclue.

Elle se compare à l'écrivaine en termes d'apparence physique. Son apparence à elle, lui a permis d'échapper au calvaire du harcèlement de rue auquel les femmes sont confortées pour leur beauté et leur attirance. Elle était moche, rien n'attirait vers elle le regard des hommes.

La douzième lettre (à partir de la page 167 jusqu'à la page 185) : L'inculpée décrivait Farida, ses gestes ,ses paroles, ses doigts écartés, ses mains soignées. Elle revient à ses mains à elle. Ce sont des mains qui ont donné la mort. Elles sont tachées de sang, des mains qui ont planté un couteau dans un corps d'homme trois fois consécutives . Pour elle, écrire sur soi est une activité dangereuse, quand elle écrit la souffrance se tait ,elle la tient à distance.

C'était une expérience inédite pour elle qui s'est contentée de vivre avec les mots des autres. Depuis la venue de Farida, elle a retrouvé deux fonctions qu'elle n'avait pas utilisé depuis longtemps : La parole et l'écrit. L'écrivaine arrive à la faire sortir de son silence mais aussi de sa maison. Elle l'emmène à la mer.

La treizième lettre (à partir de la page 186 jusqu'à la page 191) : Dans cette lettre, la protagoniste s'inquiète de l'absence de l'écrivaine. Une absence qu'elle ne supporte plus. Elle essaye de se distraire mais rien n'occupe son esprit que les retrouvailles avec cette arracheuse de mots.

La quatorzième lettre (à partir de la page,129 jusqu'à la page 202) : L'écrivaine lui annonce qu'elle a commencé à écrire les premières pages de son livre. Il se semble qu'une distance s'est installée entre les deux femmes depuis qu'elle lui a remis toutes ses lettres. Elle a compris en revenant à ses carnets que l'écriture libère bien que la parole. Elle a commencé de mentir dès que l'écrivaine lui avait fait part de ses intentions Pour lui donner la stature d'un personnage principal du roman. Elle savait pourquoi Farida la choisie, parce qu'elle est cette femme hors normes qui , au lieu de se présenter aux juges comme victime a nargué tout le monde par son mutisme . Ce roman c'est elle, c'est sa vie telle que personne ne connaissait. L'écrivaines ne se manifeste plus. Cela inquiète la protagoniste. Elle passe chaque jour dans l'attente. Son angoisse grandissait. Elle ne comprend pas comment elle doit interpréter cette rupture. Elle décide lors d'aller à la recherche de cette Farida car il lui reste des choses à dire et le projet du roman reste toujours en chantier.

La femme coupable a écrit par sa plume des lettres pour raconter l'histoire de sa vie tragique, ses avouements dans un cheminement des mouvements, dévoilement d'intimité et des évocations du passé.

C'est un roman partiellement épistolaire et monodique à une méthode passive. L'inculpée est le seul personnage qui prend la parole dans le roman et s'adresse par ses lettres à la femme écrivaine qui est le seul destinataire dans le roman. Cette confidence reste toujours sans, réponse .

En effet, le but la forme épistolaire est de nous inviter à assister à ce que fut la vie de la condamnée avant le crime pour comprendre à quelle point elle était plus victime que coupable. La parole est donnée à l'accusée qui s'exprime et partage ses souvenirs les plus douloureux d'avant et d'après l'acte du crime. Mais à y voir de plus près, on constate encore une fois une confiscation de la parole car les lettres serviront de matière à la création d'un roman . Elles perdront ainsi leur caractère véridique et ne seront perçues que comme fictives. Le projet n'aboutit pas car sa porteuse disparaît sans que les choses soient tirées au clair.

Et donc, c'est une communication différée, ce n'est pas une vraie communication, ce n'est pas dans le sens d'une communication de libération de voix ,la voix est toujours contenue ,

isolée ,enfermée , même si on a l'impression que la détenue prend la parole elle reste toujours enfermée dans ses lettres et enfermée aussi dans ses réponses, elle parle a compte-gouttes. Elle ne donne pas les confidences facilement.

C'est une forme d'intériorisation de la prise de parole , la femme criminelle a écrit et elle a envoyé les lettres mais on a l'impression qu'elles n'ont pas été reçu, sa parole est toujours enfermée. Elle a choisi la forme épistolaire pour ne pas avoir discuté directement avec la femme écrivaine .

Cet échange unilatéral reflète la créativité de Maïssa Bey . En effet, le dialogisme traditionnel qui implique un locuteur et un récepteur par cette correspondance est bouleversé par cette stratégie pour marquer un enfermement.

La forme épistolaire est ainsi un choix délibéré pour exprimer l'enferment d'une voix qui tente de s'extérioriser et de se faire entendre. Cette voix reste non seulement prisonnière de l'espace paginal des lettres mais elle est aussi et surtout condamnée à rester inconnue et non-entendue car le projet du roman qui la déclenchait à la base et qui promettait de la faire entendre au monde ne se réalise pas.

3. La question de L'enfermement

L'enfermement vient du verbe « enfermer », qui signifie « se mettre dans un lieu précis et clos ». C'est un phénomène négatif qui influence sur l'esprit humain. C'est à cause d'un changement de la réflexion de la personne , elle ne veut que rester seule dans un espace précis. C'est le résultat d'accepter les restrictions des sociétés. Et d'un autre sens, l'enfermement est le fait de rester en silence et ne pas s'exprimer.

Selon le dictionnaire Larousse, l'enfermement est « *Action d'enfermer ; fait, pour quelqu'un, d'être enfermé* ». (« Définition de l'enfermement », s. d.)

« Enfermer » c'est *Mettre quelqu'un dans un lieu dont il ne peut sortir à son gré : Enfermer un prisonnier dans un cachot* ». *Être enfermé c'est : « Se placer et se maintenir dans un état, une situation, s'empêcher ou refuser d'en sortir : Être enfermé dans ses contradictions* ». (« Définition : enfermer, s. d »).

Le thème de l'enfermement est très présent dans le roman. Notre écrivaine Maïssa Bey évoque dans son roman *Nulle autre voix* plusieurs formes d'enfermement dont souffre la majorité des femmes algériennes . L'enfermement moral dans les mentalités sclérosées et l'enfermement physique dans des espaces précis.

3.1 L'enfermement dans l'espace

Dans ce roman , notre protagoniste est doublement enfermée de deux types : il s'agit d'un enfermement mental des traditions parce qu'il s'agit d'une marginalisation et exclusion sociales de la femme détenue et d'un enfermement corporel parce qu'elle est une criminelle qui a passé quinze ans de sa vie derrière les barreaux et sort pour s'enfermer de nouveau chez-elle.

D'abord il est important de comprendre l'enjeu que revêt la notion d'espace en littérature .

L'espace est l'appréhension des lieux où sont fait les actions de l'histoire. La notion « *espace* » Emergea en 1955 par le théoricien Maurice Blanchot . L'espace dans une œuvre est la réunion du créateur pour donner un sens à l'œuvre.

« La littérature, entre autres « sujets », parle aussi de l'espace, décrit des Lieux, des demeures, des paysages, nous transporte, comme le dit encore Proust à propos de ses lectures enfantines, nous transporte en imagination Dans des contrées inconnues qu'elle nous donne un instant l'illusion de Parcourir et d'habiter ». (Gérard Genette, 1979, p43).

Selon Gaston Bachelard , l'espace est défini comme :

« l'étude de valeurs Symboliques attachées soit aux paysages qui s'offrent au regard du narrateur soit à leur Lieux de séjours. La maison, la chambre, la cave, la tombe... lieux clos ou ouvert confine Périphérique, souterrains ou aériens où se déploie l'imaginaire de l'écrivain ». (Bachelard Gaston, 1957) (1983).

L'espace romanesque est une unité primordiale De tout œuvre littéraire, il est à son fonctionnement comme le sont les personnages, l'action et le temps, on ne peut pas avoir une œuvre littéraire sans une indication spatiale.

Henri Mitterand dans Le Discours du roman, précise que l'espace « est le lieu qui fonde le récit, parce que l'événement a besoin d'un ubi autant que d'un quid ou d'un quando ».

Dans un ouvrage intitulé l'Univers du roman, Roland Bourneuf et Réal Ouellet accordent une place importante à l'espace et considèrent que, parfois, lui seul capable de révéler le sens de l'œuvre. Ils soulignent, également, l'importance de ce constituant dans l'analyse romanesque : « *loin d'être indifférent, l'espace dans un roman s'exprime dans des formes et revêt des sens multiples jusqu'à constituer parfois la raison d'être de l'œuvre* ». (« L'espace romanesque » , s. d.).

C'est-à-dire qu'on peut pas imaginer un personnage sans espace, chaque personnage et lié à un espace qui reflète son état d'âme parce qu'il y'a une correspondance entre les espaces et la vie des personnages .

L'espace est donc, une unité fondamentale de la création romanesque, il donne le sens à l'œuvre. Il n'est pas un simple décor pour l'action, sa signification doit être reconnue. À partir des principaux espaces fréquentés dans le roman, on peut reconstituer l'itinéraire du héros.

Gérard Genette a dénoncé que : « *Quelque chose comme une spatialité active et non passive, signifiante et non signifié, propre à la littérature, spécifique à la littérature, une spatialité représentative et non représentée* » (Genette, 1976, p44).

L'espace joue un rôle primordial dans la création de l'histoire, c'est la base pour créer l'histoire. L'utilisation d'un espace romanesque n'est pas seulement pour indiquer un lieu, il met en valeur l'histoire et lui donne une émergence. Il influence sur les événements et détermine les relations entre les personnages. Il crée l'univers dans le roman. Il aide à mieux voir l'histoire et à définir le lieu.

On trouve dans notre roman *Nulle autre voix* le type des espaces limités, Maïssa Bey a utilisé deux espaces : L'appartement et la prison.

Avant d'analyser l'espace de notre œuvre *Nulle autre voix*, il est indispensable de déterminer les axes suivants : d'abord, on doit mettre l'accent sur tous les lieux qui sont mentionnés dans le roman. Ensuite, on doit démontrer les procédures employées pour les décrire et les présenter. Enfin, déterminer la fonction et le sens qu'indique l'espace.

En effet, le récit se résume dans les lieux suivants : le village, l'appartement, la prison et la plage.

On distingue deux types d'espace dans ce roman

✓ **Espaces fermés**

• **L'appartement**

L'appartement est l'espace principal où se déroule l'histoire, c'est le lieu de départ de l'histoire et le point d'arrivée, c'est où elle s'enferme et exprime sa solitude.

« Depuis que je suis livrée à la solitude et au silence dans cet appartement presque vide seuls les bruits de vie des autres me rattachent au monde. Le plus souvent, absorbée par ma propre vie, je suis enfermée dans une bulle de silence. Rien ne me distrait de moi-même [...]. La vie est là, derrière les murs. » (Maïssa Bey, 2018, p22).

La femme criminelle a commis l'acte dans cet endroit, et bien exactement dans le salon « *Je referme la porte du salon sans éteindre la lumière* ». (Maïssa Bey, 2018, p13).

Elle habite dans le même endroit après sa sortie de prison « Je devais rentrer chez moi ». (Bey, 2018, p24).

Elle sort de la prison pour entrer dans une autre prison (la maison), l'écrivaine lui a dit *C'est comme si vous n'étiez pas sortie de prison.* » et elle a affirmé ça « *je ne suis jamais réellement sortie de prison* ». (Maïssa Bey, 2018, p110).

Elle est revenue sa maison et elle a passé la plus part de son temps dans la cuisine « *La cuisine était mon repaire et mon refuge.* » (Maïssa Bey, 2018, p148).

. La chambre aussi où elle a subi d'une violence sexuelle dont le souvenir s'estompe pas « *J'allais dormir ce soir là dans cette chambre. Dans ce lit . Seule* ». (Maïssa Bey, 2018, p26).

La place près de la fenêtre où elle attend l'écrivaine « *J'ai repris ma place habituelle près de la fenêtre* ». (Maïssa Bey, 2018, p115).

La maison représente pour la criminelle un espace d'intimité où elle habitait toute seule , cet endroit lui rappelle de la violence qu'elle a vécu pendant des années « *Debout au milieu de la pièce, j'essayais d'accorder ma respiration au calme et à la sérénité de ces lieux, Rien ne laissait soupçonner qu'un crime_odieux, atroce , object_avait été commis dans ce salon su coquet si net.* ». (Maïssa Bey, 2018, p26).

- **La prison**

C'est l'espace le plus important pour l'accusée, c'est le lieu où elle a vécu pendant quinze ans.

« *j'ai vécu quinze ans dans une cage. Une grande cage . Avec de vrais barreaux aux fenêtres entre quatre-vingts et cent mètres carrés pour quarante soixante détenues. Parfois moins. Parfois plus cela dépendait des entrées et des sorties.* ». (Maïssa Bey, 2018, p51).

Elle est délivrée dans cet endroit « *ce n'est pas l'enfermement qui m'a privée de liberté. Quand les portes de la prison se sont renfermées sur moi, je me suis brusquement sentie... comment dire ? délivrée.* ». (Maïssa Bey, 2018, p35).

Elle apprenait dans la prison du dépouillement des masques fabriqués « *la prison m'a tout appris. Sur moi et sur les autres . Après toute une vie de mensonges, se silence et de dissimulation , la prison m'a obligé à me dépouiller de tous les masques que je m'étais fabriqués en espérant me protéger.* »(Maïssa Bey,2018, p33).

Elle a resté enfermée même après sa sortie de prison, son effet est resté « Les murs de la prison me sépare toujours du monde. Ils sont dans ma tête. Rien ne pourra venir à bout cette forteresse mentale. Pas seulement mentale d'ailleurs. Vous-même m'avez dit un jour que vous aviez l'impression que je n'en était pas vraiment sortie . »(Maïssa Bey,2018, p86).

La détenue a choisi de s'enfermer dans ses deux endroits pour échapper aux épreuves de la vie, elle a ressenti la paix dans la prison , elle s'est débarrassée de la douleur et la violence dont elle a subi dans sa famille, dans la société et enfin son mari

« *J'ai purgé ma peine, pour moi, dans ce mot « peine » il n'y a ni douleur ni chagrin. Pas non plus de regret. Rien d'autre qu'un sentiment de paix, une plénitude qui m'envahit chaque matin quand j'ouvre les yeux* ».(Maïssa Bey,2018, p17).

✓ **Espaces ouverts**

• **La plage**

C'est le seul endroit où la détenue est allée avec la femme écrivaine pour continuer à lui raconter son histoire : « *Au bout de la plage, nous nous asseyons ,le dos calé contre les rochers encore tièdes. J'aimerais pouvoir la remercier pour cette échappée inattendue. Une pudeur inhabituelle retient les mots au bord de mes lèvres* ».(Maïssa Bey,2018, p182).

La page est un espace où elle s'est senti libéré et prête à parler, se manifeste après à travers l'écriture.

C'est l'espace le plus important pour l'accusée, c'est le lieu ou elle a vécu pendant quinze ans *j'ai vécu quinze ans dans une cage. Une grande cage . Avec de vrais barreaux aux fenêtres.* ». (Maïssa Bey,2018, p52).

Dans le roman Nulle autre voix, on remarque qu'il y a une prédominance de deux espaces l'appartement et la prison. La maison est une représentation du moi psychique, dimension identitaire et intérieure . Elle est aussi le corps que nous habitons, celui que nous connaissons, imparfaitement ou dans ses moindres détails. Chaque pièce est une dimension intérieure, une facette de la personnalité et un potentiel. (« Interprétation du rêve Maison » , s. d.).

La prison représente un espace clos, fermé dans le quel les personnes sont prisonniers corporellement et mentalement.

L'espace dans ce roman représente un espace restreint et deux principaux lieux uniques : La maison et l'appartement , tous les deux symbolise l'enfermement. Les espaces clos représente donc une échappatoire pour ne pas subir les atrocités de la vie.

3.2 L'enfermement dans le temps

3.2.1 Le temps : Une coulée discontinuée

Au début du roman, l'incipit ne permet pas d'attacher les indices nécessaires , concernant le temps, les personnages et le lieu. On ne trouve qu'un élément temporel «*Deux semaine après ma libération* » (Maïssa Bey, 2018, p18)mais pas une date précisée.

En somme, les lettres qui sont adressées à la femme écrivaine sont rarement ponctuée d'indices temporels,

« Voilà près d'un an que je suis sortie de prison ».

« *Le jour de ma libération* » (Maïssa Bey,2018, p24).

« *mois de mai bute à la fenêtre* » (Maïssa Bey,2028, p42).

« *À partir du 27 mai 2001, je n'ai vécu que dans l'attente du jour suivant* ». (Maïssa Bey,2018, p85).

« *Aujourd'hui, plus d'un an après ma réinstallation* ». (Maïssa Bey,2018, p100).

On a l'impression qu'il n'y a pas de changement de temps, la criminelle est coupée du temps, elle s'enferme dans sans passé , c'est une femme qui n'a pas d'avenir .Il n'y a pas de changement de temps, elle ne parle ni de changement de saisons, ni de la prise du matin ni de l'après midi , c'est comme si elle vit dans des nuits. ne perçoit pas s'il y a le matin ou l'après midi ou le soir ,elle ne sent pas l'écoulement du temps.

La description temporelle n'est pas omniprésente, il n'y a pas de description de nuit ni de l'horaire ni du coucher de soleil . La notion du temps est figée dans le roman.

« Depuis que j'ai commencé à consigner mes journées sur le carnet, le mot « criminelle » revient avec obstination sou ma plume. Cela faisait tellement longtemps que je ne l'avais ni écrits ni prononcé. Une raison : l'irruption de l'écrivaine dans ma vie ». (Maïssa Bey,2018, p24).

C'est comme si l'écrivaine tente à travers ce choix de faire vivre au lecteur l'expérience de l'emprisonnement où le temps semble s'immobiliser car les minutes, les heures et mes jours se ressemblent à l'infini.

Ce traitement réservé à la composante temps accentue la sensation d'enfermement chez le lecteur et le rapproche plus de la protagoniste ce qui crée une forme de compassion spontanée avec la coupable-victime.

3.3 l'enfermement dans la structure narrative

Parmi les techniques utilisées par la romancière pour introduire et accentuer l'idée de l'enfermement, nous trouvons la mise en abyme présentée avec force dans le roman.

La mise en abyme est une technique littéraire dans la quel on insère à l'intérieur du récit principal un autre récit de même genre qui reprend les événements du récit principal, c'est-à-dire il consiste de placer dans l'œuvre principale une autre œuvre de même type pour créer un effet d'écho. (« Qu'est-ce qu'une mise en abyme (et comment l'analyser) », s. d.)

Selon le dictionnaire *Le Robert*,. Le mot *abyme* se dit d'une œuvre qui en contient une autre de même nature (récit dans le récit, tableau dans le tableau, film dans le film). (« abyme – Définitions, synonymes, conjugaison, exemples », s. d.).

C'est un procédé qui est utilisé en premier lieu en peinture. L'origine de la mise en abyme est héraldique « *abyme* » émergea à la fin du XIX siècle, elle désigne un élément du blason placé dans un autre. Le principe des fractales est plus proche de son principe. C'est un procédé artistique qui se trouve dans plusieurs œuvres littéraires et *Les Faux-Monnayeurs* d'André Gide est le plus bon exemple, dans le quel le personnage principal a écrit une œuvre intitulé *Les Faux-Monnayeurs*, cette écriture devient donc le sujet de l'œuvre principale *Les Faux-Monnayeurs*.

L'écrivain André Gide a écrit : « *J'aime assez qu'en une œuvre d'art on retrouve ainsi transposé, à l'échelle des personnages, le sujet même de cette œuvre par comparaison avec ce procédé du blason qui consiste, dans le premier, à mettre le second en abyme.* » (André Gide, 1893). Et donc, c'est lui qui a lancé la notion de la mise en abyme pour représenter d'insérer une œuvre dans une autre.

Selon Johan *Faeber*, la mise en abyme répond à une double visée pour chaque auteur qui l'emploie :

1) inclure une œuvre en miniature qui reprend l'œuvre elle-même ;

2) réfléchir aux conditions d'énonciation de l'œuvre en jouant de la réflexivité.(« Fiche 49 mise en abyme » , s. d.).

Ce qui nous interpelle dans notre corpus c'est l'effet d'emboîtement . Si on admet que les dires de la protagoniste relève de la dimension référé, nous trouvons que les lettres et les monologues qui sont écrits par la femme détenue sont inclus dans le roman de l'écrivaine *Farida*, ce roman est inclus à son tour dans *Nulle autre voix*, et donc, les lettres et les monologues forment une œuvre en miniature qui reprend l'œuvre principale *Nulle autre voix*.

Dans la deuxième caractérisation, c'est un jeu de réflexivité où l'œuvre première *Nulle autre voix* inclut l'œuvre secondaire qui est écrit par la femme criminelle et de son tour reflète l'œuvre principale.

Et d'un autre côté, nous trouvons dans ce roman qu'une écrivaine parle d'une autre.

Nous avons l'écrivaine principale Maïssa Bey qui veut écrire l'histoire d'une criminelle, et la femme écrivaine *Farida* qui veut écrire l'histoire d'une prisonnière, et la femme détenue qui écrit son récit et qui est surnommé Katiba écrivaine en prison : une mise en abîme à trois tours. Donc, l'écrivaine *Maïssa Bey* parle de la « femme accusée », qui se présente comme écrivaine ,et la femme écrivaine *Farida* parle de l'écrivaine criminelle aussi.

Nous concluons donc, que le roman *Nulle autre voix* est le récit cadre dans le quel l'écrivaine Maïssa Bey parle d'une prisonnière, il inclus celui de l'écrivaine *Farida* qui veut écrire sur une autre écrivaine qui est la femme détenue.

L'écrivaine *Farida* n'a pas le rôle d'une écrivaine , c'est la femme criminelle qui prend le rôle de l'écrivaine, elle est la vraie écrivaine . Donc, la criminelle est à la fois écrivaine et personnage, et s'agit à elle le personnage de Maïssa Bey, le personnage de *Farida* , et le personnage de son récit presque .

L'effet poupée russes est brillamment réussi dans ce roman . Dans ce roman nous avons un tout petit récit dans un second puis dans un plus grand englobe le tout.

La femme criminelle quand elle a accepté de devenir un sujet d'un roman, et de livrer son vécu , elle espérait accéder à une certaine libération mais elle se rend compte que sa ne change rien à sa situation car même si le roman sera publié en lui garantie l'intimité , personne ne saura que c'est une histoire réellement vécu.

« pour écrire son roman, elle doit s'emparer de ma vie. Pénétrer dans les moindres recoins, même les plus obscurs. De la naissance de ce jour m'a-t-elle dit aujourd'hui avec une sorte d'avidité , pour se reprendre aussitôt :je me plaisante bien sûr , mais il faut que je sache ...il faut que mon personnage soit crédible au yeux des lecteurs » (Maïssa Bey,2018, p.132).

« *En somme, elle va me dépouiller de tout ce qui a fait de moi ce que je suis à présent pour les besoins de son roman* ».. (Maïssa Bey,2018, p132).

Donc, il y'a un vol identitaire dans ce roman, même après qu'elle a accepté de parler elle nne va pas devenir un vrai personnage, et donc, elle reste toujours enfermée, elle va devenir un prétexte « *je ne serai donc qu'un prétexte* ».(Maïssa Bey,2018, p133).

Elle a parlé d'un autre personnage qui n'est pas elle et est tombée au oubliettes parce que après avoir ca qu'est nécessaire pour écrire son roman, l'écrivaine **Farida** s'est éloignée d'elle « *Il me semble _mais c'est peut-être une impression seulement _qu'une distance s'est installée entre nous depuis que je vous remets les lettres écrites pour vous* ».(Maïssa Bey,2018, p192) et elle a disparu, « *Voilà, plus d'une semaine quelle n'est pas venue.* ». (Bey,2018,p.197), et la détenue a continué de lui écrire des lettres « *Vous n'en avez pas fini avec moi.* »

« *Je vous attends. Et... et ne l'oubliez pas : ca livre m'appartient autant qu'a vous.* (Maïssa Bey,2018, p202).

Et don, nous sentons une trahison , et c'est une évocation d'enfermement parce que même qu'elle a ouvert sa porte, elle ne pouvait pas sortir, elle ne pouvait pas se libérer.

La mise en abîme crée un effet d'enfermement car quand on sort du récit on se trouve dans un autre qui n'est en réalité que le même récit en plus grande dimension . Les frontières du récit devient comme des murs infranchissables ,il est impossible d'échapper de cet univers fictionnel. Elle est l'éternel condamné à l'enfermement . Si le lecteur met fond à son emprisonnement en fermant le livre , la protagoniste reste quand â elle prisonnière .

4. Voix et analyse énonciative

4.1 Énoncé /Énonciation

La doctrine de l'énonciation est développé premièrement en France par Benveniste (1966,1974), Maingueneau (1981) , et Orecchioni (1999) qui se base sur le l'étude de la langue et renvoie à une situation de communication en utilisant la Subjectivité . Molinié confirme que :

« La linguistique de l'énonciation étudie la subjectivité dans le langage : marques, Conditions, effets, enjeux ; c'est dire qu'elle étudie les déterminations les plus vives du Sens. Elle s'intéresse non pas au discours produit (l'énoncé), mais au jeu de sa Production (l'énonciation). [...] Celle-ci permet donc de cerner le texte comme création : On doit de la sorte cerner les traces du sujet producteur du discours, dans ses formes Grammaticales, dans le statut des temps, dans la hiérarchie des dépendances narratives, Dans l'insertion et le rapport des interventions de personnages. » (Molinié 1997 p 57-58)

Le domaine de l'énonciation est considéré en tant que « *Problèmes de linguistique générale* » et agrandi d'après les recherches de Benveniste et Jakobson vers les années 50. Dans la linguistique , l'énonciation est un acte de Production individuelle du discours dans des circonstances données. Selon Benveniste « *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p. 80). Il trouve qu'elle est liée à la subjectivité eu émerge dans l'activité de parole : « *Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes* » (Benveniste, 1966, p263).

Catherine Kerbrat-Orecchioni définit l'énonciation :

« [C]'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la "distance énonciative") » (Kerbrat-Orecchioni, p. 36).

Donc, l'énonciation est l'acte de la production d'un énoncé . **L'énoncé** est le support de l'acte de l'énonciation, c'est une chaîne linguistique mise en rapport avec le contexte situationnel. Il est défini comme un ensemble de formules qui expriment quelque chose de façon bien précisée par ce qu'on appelle le locuteur et il s'adresse à l'allocataire.

Le locuteur en linguistique et en analyse du discours définit comme la personne qui produit un message oral ou écrit , c'est celui qui émet le message et qui a produit l'énonciation et qui prononce le discours . C'est le destinataire . La définition que nous donne O. Ducrot pour le locuteur est « *un être qui, dans le sens de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom je et les autres marques de la première personne.* » (Ducrot ,1984 ,p 193).

✓ **Les indices du locuteur**

Généralement le locuteur s'indice par le pronom « je » dans le discours, ce « je » a plusieurs valeurs :

- **Le « je » témoin** : il rapporte les événements dans les quels il était présent .
- **Le « je » généraliste** : il renvoie à des allocataires en même temps qu'au locuteur.
- **Le « je » narratif** : il renvoie à un énonciateur qui prend une distance par rapport à lui-même . C'est le cas du « **je fictif** »

L'allocataire est la personne à qui s'adresse le locuteur par son message , c'est la personne à qui l'on parle . C'est une personne réceptrice qui reçoit le discours du locuteur ou destinataire. C'est le destinataire .

✓ **Les indices de l'allocataire**

puisque le « je » est présent, le « tu » est le résultat de cette première présence, Le relation entre les deux est u' ordre syntaxique (interrogation, assertion). Un deuxième indice qui est une troisième personne qui fait référence à un ensemble des interlocuteurs ou à un allocataire .

Dans notre corpus d'étude, le locuteur est la femme criminelle parce qu'elle est celle qui a émis le message et qui a produit l'énonciation et elle est celle qui a prononcé le discours . Et qui indique ça présence : les pronoms personnels et possessifs de la première personne (Je, nous, ma ,mon ,le mien, me) : « *je referme la porte du salon sans éteindre la lumière . Je repars vers la cuisine . Je me lave les mains. Plusieurs fois. Je tire une chaise. »* (Maïssa Bey,2018, p13). « *j'appelle mon frère. »*.(Maïssa Bey,2018,p16). « *Ma mère ne criait pas »*. (Maïssa Bey,2018, p23).« *Le jour de ma libération , mon frère est venu chez moi. »* (Maïssa Bey,2018, p24). « *Nous sommes le 27 mai 2001. »* (Maïssa Bey,2018,p53).« *Ma mère 'est jamais venue me voir en prison »*. (Maïssa Bey,2028, p71). « *Nous n'avons rien en commun »*. « *vous avez sélectionné le mien »*.(Maïssa Bey,2018, p194).

Elle s'adresse à l'allocataire qui est la femme écrivaine, ce qui marque sa présence les pronoms personnels et possessifs de la deuxième personne :tu, vous, ton, votre : « *votre*

présence presque quotidienne . »(Maïssa Bey,2018, p36). « Vous êtes à présent au centre de ma vie » (Maïssa Bey,2018, p37). « vous devez savoir que les statistiques sont importantes pour lutter contre ce fléau » (Maïssa Bey,2018, p67).« vous pourriez penser , en lisant ces lignes , que je cherche à me disculper ».(Maïssa Bey,2018, p112).

4.2 Les indices de l'énonciation

4.2.1 La situation d'énonciation

Pour bien comprendre un texte littéraire, on doit le mettre dans son contexte . Il devient donc impensable de déconnecter le type du discours de l'énonciation.

La situation d'énonciation est saisi comme un système de coordonnées abstraites, collaboré à la production du discours en incluant les héros à la scène de l'énonciation . Dominique Maingueneau lui définit :

«Tout énoncé, avant d'être ce fragment de langue naturelle que le linguiste s'efforce d'analyser, est le produit d'un évènement unique, son énonciation, qui suppose un énonciateur, un destinataire, un moment et un lieu particulier. Cet ensemble d'éléments définit la situation d'énonciation. » (Maingueneau,1993, p1).

Tout acte de langage est une réaction réciproque entre deux collaborateurs :*sujet interprétant* et *sujet communicant* , c'est-à-dire *sujet énonçant* et *sujet destinataire* . Cette réaction se produit dans une situation de communication. Donc, le positionnement du locuteur (énonciateur) dépend la situation de communication dans la quelle on se trouve le sujet énonçant.

C'est la situation dans la quelle un énoncé oral ou écrit a été produit, c'est-à-dire :**Qui parle ?Où ?Quand ?**

✓ Exemples du corpus :

« Nous sommes le 27 mai 2001. Il est 11 heures du soir. D'habitude, à cette heure, il est couché. D'habitude, à cette heure, je me dépêche de finir les rangements dans la cuisine pour courir dans la salle de bain ». (Maïssa Bey,2018, p53).

« Dans un salon, deux femmes devisent autour d'une tasse de café (ou de thé). Elles n'ont ni le même âge , ni la même apparence ».(Maïssa Bey,2018, p21).

Dans cet énoncé, celui qui parle est la femme criminelle, dans un lieu « salon »,mais elle n'a pas préciser le temps.

« Ce matin, au moment où j'allais sortir pour mes courses, j'ai croisé Fatiha, la femme engagée par le comité de l'immeuble pour l'entretien de la cage d'escalier. Elle se tenait sur le pas de ma porte et s'apprêtait à sonner. Comme chaque fois qu'elle vient dans l'immeuble pour nettoyer les parties communes. Elle attend sur le palier que je remplisse son seau ». (Maïssa Bey,2018, p101).

Dans cet énoncé, la femme criminelle est toujours celle qui parle, dans le lieu « l'escalier d'immeuble » ,le temps « le matin »,

« Ce matin, sans vraiment réfléchir à ce que je faisais, je me suis déshabiller. J'ai ouvert les robinets et laisser couler l'eau jusqu'aux trois-quarts de la baignoire ». (Maïssa Bey,2018, p129).

C'es toujours la détenue est celle qui prononce le discours, dans le lieu « la salle de bain », au matin .

4.2.2 Déictiques

Les Déictiques sont des termes qui ne permettent leurs sens qu'en relation avec la situation d'énonciation dans la quelle ils sont employés . Selon Maingueneau :

« Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens Indexical est de « donner » le référent par le truchement de ce contexte. » (Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau , 2002,p159.)

Ce sont les traces de l'énonciation , autres dénominations : **embrayeurs** ,**shifters** et **deixis**.

- **Embrayeurs** : ,un embrayeur est « Unité linguistique dont la propriété est de mettre en rapport le message linguistique et la situation extralinguistique. (Ce sont par exemple certains pronoms [je, tu], les déictiques, les catégories du temps et du mode, etc.) (« Définition : embrayeurs, s. d »).

- **Deixis** : est défini comme : « du grec *deiksis*, action de montrer.) du grec *deiksis*, action de montrer.) Linguistique. Ensemble des références à la situation dans laquelle est produit un énoncé, définie par sa relation au locuteur, au lieu et au temps de l'énoncé. (« Définition deixis, s. d »), *c'est-à-dire la valeur sémantique d'un embrayeur donné varie d'un énoncé à l'autre* ». (Maingueneau :108,1991)

Ces traces permettent le locuteur de concevoir l'instance énonciative .K, Orecchioni les définit comme suit :

«Ce sont les unités linguistiques dont le Fonctionnement sémantico-référentiel(sélection à l'encodage, l'interprétation ou Décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la Situation de la communication, à savoir : le rôle que tiennent dans le procès D'énonciations les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et Eventuellement de l'allocataire ». (Orecchioni, 1999)

Selon D. Maingueneau , le nom propre peut une utilisation efficace. Il signale que :

« *L'individu désigné par un nom propre reste stable à travers une infinité d'énonciations, alors que ce ne peut être le cas pour « je » ou « tu ».* » (Maingueneau 2007,p 16).

Dans le cas où l'énonciateur n'a pas recours au nom propre comme le sans dans notre corpus *Nulle autre voix*, elle emploi seulement des pronoms personnels sans mentionner les noms propres.

Les déictiques sont classés en catégories selon leur fonction communicative :

- **Source énonciative** :les pronoms des premières et deuxième personne, termes qui renvoient au sujet énonciateur (ma mère, mon frère, mon père).
- **Temps de l'énonciation** : Les substituts comme aujourd'hui, maintenant , hier, Demain, après demain, ce soir, cette nuit.
- **Lieux de l'énonciation** : Les indices spatiaux comme ici , là bas .

✓ **Exemples du corpus**

« *Nous sommes le 27 mai 2001. Il est 11 heures du soir [...]. Ce soir là il s'attarde devant la télévision . Les événements des derniers jours l'inquiètent sans doute* ». « *En ces circonstances douloureuses où l'Algérie est traîtreusement poignardée* ». (Maïssa Bey,2018,p

53). « *Le lendemain, alors que j'hésitais encore à lui ouvrir, elle m'a parlé derrière la porte* ». (Maïssa Bey, 2018, p 58). « *Là-bas, dans ma maison d'arrêt, l'écriture m'a sauvée* ». (Maïssa Bey, 2018, p90). « *Le lendemain, j'ai raconté à mes collègues que j'avais glissé dans la cuisine* ». (Maïssa Bey, 2018, p113). « *Là-bas, en prison, les néons n'étaient jamais éteints* ». (Maïssa Bey, 2018, p115). « *Il y a un supermarché qui vient d'ouvrir pas très loin d'ici* » (Maïssa Bey, 2018, p156). « *Aujourd'hui, elle n'a pas sorti ses fiches* ». (Maïssa Bey, 2018, p 176).

4.2.3. Les niveaux de l'énonciation

Dans l'énonciation on peut parler de plusieurs niveaux dans une mesure où chaque situation d'énonciation compose un niveau . D'une autre manière, l'analyse actantiel de G. Molinié repose sur trois niveaux principaux , mais J.M Adam distingue quatre niveaux :

Niveau 1 : Auteur concret (AC) et Lecteur concret (LC)

L'auteur concret et le lecteur concret sont des personnes qui appartiennent au monde réel et pas au roman : ils sont des êtres réels . L'auteur concret et l'individu transporté de la **production scripturale** de l'œuvre , et donc c'est l'auteur qui écrit l'histoire pour la partager avec les lecteurs.

Dans notre corpus le **AC** est Maïssa Bey l'auteures de plusieurs œuvres

Et pour les **LC**, ce sont les personnes qui ont lu les œuvres de Maïssa Bey et sui ont réels aussi , ils ont une vie réelle, des sentiments, des sensations, et qui ont réagi à l'écriture du **AC Maïssa Bey** . Et donc, **l'auteur concret** est Maïssa Bey .

Niveau 2 : Auteur abstrait (AA) et Lecteur abstrait (LA)

L'auteur abstrait est le « *moi profond* » de l'auteur concret qui figure son image et qui n'est pas identique avec ce dernier la plupart du temps . Si une idéologie quelconque est véhiculé dans le roman , elle sera celle de l'auteur abstrait . Le **lecteur abstrait** est « *le lecteur idéal* », . C'est un lecteur virtuel imaginé par l'auteur abstrait Et avec le quel il entre en contact pour qu'il puisse faire le choix de son style, les thèmes qu'il trait et les procédés narratifs.

Dans notre roman, **l'auteur abstrait** est la femme criminelle, elle écrit ses lettres à la femme écrivaine qui va les lire , et donc la femme écrivaine est **le lecteur abstrait**. Elle était en

contact avec le **AA** (la femme criminelle), et puisqu'on a pas marqué une présence physique de la femme écrivaine, nous confirmons que le **LA** qui est le femme écrivaine est imaginé par le **AA**.

Niveau 3 : Narrateur et Narrataire

Il existe dans les textes narratifs toujours un narrateur explicite ou implicite que l'auteur concret (**AC**) ou l'auteur abstrait (**AA**) peuvent parler du texte . Au contraire , la présence d'un narrataire qui est intervenu est rare . J.M Adam nous donne un très bon exemple de *Jack le fataliste* de D. Diderot :

« Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils ? Que vous importe ? D'où venaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ? Que disaient-ils ? Le maître ne disait rien; et Jacques disait que son capitaine disait que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas était écrit là-haut.

LE MAÎTRE: C'est un grand mot que cela.

JACQUES: Mon capitaine ajoutait que chaque balle qui partait d'un fusil avait son billet. (Diderot 1960 : 1-2).

Dans notre corpus, le **narrateur** est celui qui a émet le message, c'est la femme détenue qui s'adresse à un **narrataire** qui est la femme écrivaine . Le narrataire dans cet exemple est extradiégétique, parce qu'il correspond à une figure de lecteur postulé par le récit .quand on lit le texte, on remarque que la femme écrivaine lit les lettres pour écrire son roman.

Niveau 4 : Les personnages

Dans tous les récits , nous avons un monde des personnages , et c'est le dernier niveau . Ces personnages parlent et se comportent entre eux .

Dans notre œuvre, les personnages ne parlent pas, ne réagissent pas, ne se comportent pas. Il n'y a que le femme détenue qui parle dans le texte, et elle parle des autres personnages .

Le récit est à la première personne *je*, nous indique un dédoublement d'un même personnage fortifié par une distance temporelle .

En conclusion, on a vu dans ce chapitre que la prise de parole dan *Nulle autre voix* prend deux formes , et l'analyse de ces deux nous a mené que les deux formes marque L'enfermement de la voix féminine dans ce roman , car la parole ne fuse pas , elle reste prisonnière dans ces

Chapitre 2 : La voix féminine dans Nulle autre voix

deux formes. Et le choix d'un personnage marginalisé nous traduit la situation difficile et la douleur du féminin dans la société algérienne .

Conclusion générale

Conclusion générale

A la fin de ce modeste travail , nous proposons de jeter un regard récapitulatif.

Nous avons traité le thème de la voix de la femme dans les sociétés maghrébine et algérienne, qui est présenté entant que thème d'actualité : « *La voix féminine dans Nulle autre voix* ».

La femme est un sujet intéressant dans la littérature maghrébine d'expression française puisqu'elle est la première victime de la société et bien précisément la société algérienne. Elle était dépourvue de toute liberté. Elle reste enfermée malgré tout ses tentatives d'émancipation.

Maïssa Bey est parmi les romancières qui ont mis leur plume au service de la femme.

Nulle autre voix est le dernier roman de l'écrivaine de la liberté Maïssa Bey . Cette œuvre raconte l'histoire d'une femme criminelle qui a tué son mari et qui a fait quinze ans de prison. Quinze ans de réclusion criminelle. C'est un personnage qui a vécu en souffrance durant toute sa vie : une enfance froide , un mariage arrangé , une mère qui l'a poussée de mettre fin à sa vie. Après sa sortie de prison surgit dans sa vie la femme écrivaine qui l'aide à se libérer par la parole.

L'apparition de la femme écrivaine nous permet d'entrer en plein pied dans sa vie et de connaître et découvrir la souffrance vécu par elle , une mère autoritaire , un père déconnecté de la réalité et un mari violent . La rencontre avec la femme écrivaine devient un besoin vital pour elle . Son désir de lui raconter sa vie , sa souffrance et ses douleurs pour écrire un roman lui permettent de se sentir exister.

Le roman met l'accent sur la prise de la parole au féminin . La voix féminine est le sujet de préoccupation qui est au centre de la narration. Ce thème central est le sujet de recherche de ce mémoire qui étudie la problématique de la configuration esthétique de la voix féminine dans l'univers fictionnel de *Nulle autre voix*. Nos hypothèses de départ étaient :

- ✓ La romancière a fait de son écriture un espace ouvert dans le quel la voix féminine fuse librement et sans aucune entrave .
- ✓ À travers les procédés esthétiques et narratifs, Maïssa Bey a démontré comment la voix féminine se heurte au silence ambiant.

L'analyse de notre corpus nous a permis d'arriver aux résultats suivants :

Conclusion générale

- ✓ Le monologue a été utilisé comme un moyen d'enfermement de la voix , pour que nous ayons une idée profonde de la situation de la femme criminelle. Elle ne fuse pas en réalité, la parole reste prisonnière des pages.
- ✓ Le journal intime et la forme épistolaire sont des choix pour exprimer l'enfermement d'une voix qui tente de faire entendre.
- ✓ Le choix du personnage rejeté dès son enfance exprime la confiscation de la parole dont les femmes sont victimes et traduit la quantité de la souffrance et de la douleur .

Et donc , Ce travail représente une réalisation des hypothèses évoquées au début de cet analyse . Pour conclure , nous donnons cette réponse à la problématique du départ :

La prise de la parole au féminin dans *Nulle autre voix* se présente comme un projet Voué à l'échec , par ce que la protagoniste n'a pas réussi à se libérer, elle reste toujours enfermée et prisonnière de ses souvenirs , ses pensées et ses idées .

Enfin , nous concluons que l'expression de la voix féminine dans ce roman est dissimulée derrière le silence et l'enfermement. Et pour conclure, nous trouvons que notre travail ouvre la porte aux autres chercheurs de poser des investigations car le thème de la voix féminine est très vaste et aussi cet œuvre de Maïssa Bey *Nulle autre voix* et un bon champ pour élaborer d'autres travaux et d'autres recherches .

Bibliographie

Corpus d'étude

- Maïssa Bey, *Nulle autre voix*, Ed Barzakh, 2018.

Livres du même auteure

- *Au commencement était la mer...*, Éditions Marsa, 1996, Réédition, Barzakh, 2012.

Ouvrages théoriques

- Bachelard Gaston ,(1957), *récit poétique, Paris, presse universitaire de France.* .(Reed,Quardrige 1983).
- Benveniste,(1996).
- Chaulet-Achour Christiane. (1999), *Noûn*, Biarritz, Atlantica .
- Christiane Achour/ Simon Rezzoug, (1900),*Convergences critiques, Introduction à la lecture littéraire.*
- Catherine Kerbat- Orecchioni(1999), *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand collin, 4eme édition, France.
- Dumas Charles, *La femme arabe dans Revue Africaine* vol 56, Alger, A Jourdan, (1912).
- Dominique MAINGUENEAU, *élément de linguistique pour le texte littéraire .*
- Ducrot, (1984).
- Dominique, MAINGUENEAU et Patrick, CHARAUDEAU. *Dictionnaire d'analyse du discours.*
- Dominique Maingueneau , (2007).
- Dominique Maingueneau, *l'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive. Paris,(1991).*

Bibliographie

- Dominique Maingueneau (1991) : *l'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris.
- François Mauriac, *Le romancier et ses personnages*, Ed, Bouchet/ Chastel, (1990).
- Gérard, Genette, Seuil, Paris, Seuil, (1987).
- Gérard Genette *L'espace littéraire* , Figures II, Paris, Seuil, (1979). [1969].
- Maïssa bey, *Au commencement était la mer*, (2007).
- Molinié,(1997)..
- Robbe Grillet, Alain, *Pour un nouveau roman*, (1963).

Articles

- AMMAR KHODJA, Soumaya, *Ecritures d'urgence de femmes algériennes*, Clio [en ligne], Histoire, femmes et sociétés. [Consulté le 02/03/2023].
- Institut français, Conversation avec Maïssa Bey et Boualem Sansal, Médiathèque de l'Institut français de Lituanie, publié le 15 octobre 2013. [En ligne] [Consulté le 05/03/2023].
- Roland Barthes, Introduction à l'analyse structurale du récit, in : communication, n°8, (1966).

Sites internet

- "Maïssa Bey - Livres, Biographie, Extraits et Photos | Booknode"
<https://booknode.com/auteur/maissa-bey>.consulté le 2023/03/11.
- <https://books.openedition.org/pub/42564?lang=fr>.consulté le 2023/05/25.
- Epistolaire étymologie | Blog alorthographe »
<http://blog.alorthographe.com/2017/02/08/epistolaire-etymologie/>consilté le 2023/05/25.
- <https://books.openedition.org/pur/64881?lang=fr#tocfrom1n12>.consulté le 2023/03/02.

- [H://tpsbooks.openedition.org/editions-cnrs/3672 ?lang=fr](https://books.openedition.org/editions-cnrs/3672?lang=fr).consulté le 2023/03/10.
- <https://bacagdz.blog4ever.com/les-caracteristiques-d-un-monologue-interieur>.consulté le 2023/03/02
- Epistolaire étymologie | Blog alorthographe » <http://blog.alorthographe.com/2017/02/08/epistolaire-etymologie/>consulté le 2023/05/25
- « Islamisme et droits de la femme | Cairn.info » <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2006-4-page-75.htm>.consulté le 2023/05/25.
- Maïssa Bey, Nulle autre voix | Cairn.info » <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2019-2-page-208.htm>.consulté le 2023/03/05.
- Maïssa Bey, lettres d'Algérie | Cairn.info » <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2014-2-page-5.htm>.consulté le 2023/03/05.
- <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2004-4-page-35.htm> consulté le 2023/03/03.
- Fiche 49. Mise en abyme (n. f.) | Cairn.info » <https://www.cairn.info/les-procedes-litteraires--9782200619947-page-159.htm>.consulté le 2023/03/07.
- « Djazaïress : «L'écriture m'a sauvée de la déraison» » <https://www.djazaïress.com/fr/lexpression/85119/2023/05/08>.
- <https://www.espacefrancais.com/le-monologue-interieur/>consulté le 2023/03/02.
- L'espace romanesque – 782 Mots | Etudier » <https://www.etudier.com/dissertations/l'Espace-Romanesque/610969.html>.consulté le 2023/03/04.
- « Les écritures féminines algériennes de la post-indépendance : Tradition ou modernité ? (Béchar, Algérie) » <https://www.fabula.org/actualites/83007/les-ecritures-feminines-algeriennes-de-la-post-independance-tradition-ou-modernite-24-25-26-avril.html>.consulté le 2023/03/12.
- <https://femmessavantes.pressbooks.com/chapter/chapitre-3-assia-djebar-ecrivaine-et-historienne/>consulté le 2023/03/08.
- https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://gerflint.fr/Base/Turquie3/seza.pdf&ved=2ahUKEwj_ycmY05DAhXnrsIHbVhDysQFnoECBEQAQ&usq=AOvVaw2_0y8cqTA5ym71EWt6nGmx.consulté le 2023/05/25.

- « 50 ouvrages pour découvrir le personnage littéraire | Le blog de Gallica »
<https://gallica.bnf.fr/blog/13112020/50-ouvrages-pour-decouvrir-le-personnage-litteraire?mode=/2023/05/19>.
- Comment s'étaient-ils rencontrés ? | BNF ESSENTIELS »
<https://gallica.bnf.fr/essentiels/diderot/jacques-fataliste/rencontres.consulté le2023/05/25>.
-
- <https://journals.openedition.org/insaniyat/8331/2023/05/18>.
- Définitions : dédicace – Dictionnaire de français Larousse »
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9dicace/22532.consulté Le 2023/05/10>.
- <http://laabi.net/index.php/evenement/2023/05/18>.
- abyme – Définitions, synonymes, conjugaison, exemples | Dico en ligne Le Robert »
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/abyme>. Consulté le2023/03/06.
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monologue/52341.consulté le 2023/03/08>.
- Définitions : enfermement – Dictionnaire de français Larousse »
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/enfermement/29451.consulté le2023/03/04>.
- Définitions : dialogue – Dictionnaire de français Larousse »:/ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dialogue/25188.consulté le2023/03/02>.
- Définitions : enfermer, s'enfermer, être enfermé – Dictionnaire de français Larousse »
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/enfermer/29452.consulté le 2023/03/04>
- « Définitions : embrayeur – Dictionnaire de français Larousse »
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/embrayeur/28665.7/5/2023>.
- « Définitions : deixis – Dictionnaire de français Larousse »
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9ixis/188435.7/5/2023>.
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9ixis/188435.7/5/2023>.
- Le genre épistolaire – Maxicours » <https://www.maxicours.com/se/cours/le-genre-epistolaire/consulté le2023/03/03>.
- Mémoire Online – Lecture structurale de « Vautrin » d'Honoré de Balzac – Nour El Houda BOUDEMAGH » https://www.memoireonline.com/11/13/7703/m_Lecture-structurale-de-Vautrin-d-Honore-de-Balzac5.. Consulté le2023/03/07.

Bibliographie

- « LE PERSONNAGE DE ROMAN » <https://www.site-magister.com/grouptxt4.htm/2023/05/19>.
- Interprétation du rêve Maison | Psychologies.com » <https://www.psychologies.com/Therapies/Psychanalyse/Dictionnaire-des-reves/Maison.consulté le2023/03/06>.
- Énonciation » <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/58-enonciation.conumté le 2023/05/22>.
- Qu'est-ce qu'une mise en abîme (et comment l'analyser) – Bac de français » <https://tete-en-lettres.com/quest-ce-quune-mise-en-abime-et-comment-lanalyser/consulté le2023/03/05>.
- Maïssa Bey — Wikipédia » https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Ma%C3%AFssa_Bey consulté le2023/03/11.

Encyclopédie

- Mise en abyme – Vikidia, l'encyclopédie des 8-13 ans » https://fr.vikidia.org/wiki/Mise_en_abyme.consulté le203/03/07.

Dictionnaires

- Dictionnaire *Larousse*.
- *Le grand Robert* .

Résumé

Ce travail de recherche s'intéresse à l'étude de la voix féminine dans *Nulle autre voix* de Maïssa Bey. Son objectif consiste à voir si l'écrivaine fait du texte un espace de libération de la voix ou en contraire une prison à ciel ouvert où la voix est condamnée à rester prisonnière du silence imposé aux femmes. Après avoir purgé une peine de quinze ans de réclusion criminelle, la narratrice criminelle raconte l'histoire de sa vie . C'est une femme qui a commis un acte ignoble , pour qu'elle puisse se sauver d'une vie pleine de violence de tous genres, et de soumission de silence . L'enfermement de cette d'étendue ne termine pas, elle sort de la prison pour entrer dans une nouvelle prison, elle s'enferme dans sa maison et s'isole du monde. Elle a trouvé l'écriture un acte libérateur et par le quel elle ressenti la paix. Nous avons constaté à travers l'analyse de la prise de parole dans ce roman que cette condamnée reste prisonnière de ses souvenirs et dans ses lettres.

Mots clés : Femmes, voix, enfermement, roman, Maïssa Bey.

Abstract

This research work focuses on the study of the female voice in *No other voice* by Maïssa Bey. Its objective is to see if the writer makes the text a space for the liberation of the voice or, on the contrary, an open-air prison where the voice is condemned to remain a prisoner of the silence imposed on women. After serving a fifteen-year prison sentence, the criminal narrator tells the story of her life. She is a woman who committed an ignoble act, so that she could save herself from a life full of violence of all kinds, and submission of silence. The confinement of this expanse does not end, she leaves the prison to enter a new prison, she locks herself in her house and isolates herself from the world. She found writing a liberating act and through which she felt peace. We have found through the analysis of the speaking in this novel that this condemned remains a prisoner of her memories and in her letters.

Keywords : Women, voice, confinement, novel, Maïssa Bey.

ملخص

يركز هذا البحث على دراسة الصوت الأنثوي في "لا صوت آخر" للكاتبة ميساء باي . هدفها هو معرفة ما إذا كانت الكاتبة تجعل من النص مساحة لتحرير الصوت أو ، على العكس من ذلك ، سجنًا في الهواء الطلق حيث يُحكم على الصوت بالبقاء أسير الصمت المفروض على النساء. بعد قضاء عقوبة بالسجن لمدة خمسة عشر عامًا ، تروي الراوية المجرمة قصة حياتها. إنها امرأة ارتكبت فعلًا دنيئًا ، لتتقذ نفسها من حياة مليئة بالعنف بكل أنواعه ، وخضوعًا للصمت. لا ينتهي حبس هذا الامتداد ، فهي تغادر السجن لتدخل سجنًا جديدًا ، وتحبس نفسها في منزلها وتعزل نفسها عن العالم. وجدت الكتابة عملاً تحريريًا وشعرت من خلاله بالسلام. لقد وجدنا من خلال تحليل الحديث في هذه الرواية أن هذه المدانة لا تزال أسيرة لذكرياتها وفي رسائلها.

كلمات مفتاحية: نساء ، صوت ، حبس ، رواية ، ميساء باي.